

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie Monétaire et Bancaire

L'INTITULE DU MEMOIRE

Financement Bancaire des Entreprises Privées
Cas de l'agence BNA n°589 AOKAS

Préparé par :

- AYACHI Kahina
- HENANE Yasmina

Dirigé par :

Mr RACHID Mohamed

Jury :

Président : Mme SADI N

Examineur : Mme MADANI

Année universitaire : 2020/2021

Remerciement

Remerciement

Louange à dieu tout puissant de nous avoir donné la puissance et la volonté suffisante pour accomplir ce travail.

Nous tenons tout d'abord à remercier notre promoteur Mr M. Rachid pour sa disponibilité, son aide précieuse et pour tous ses conseils judicieux formulés au cours de notre travail.

Nous exprimons également nos vifs remerciements à l'ensemble du personnel de la Banque National d'Algérie agence (589).

Nous remercions également nos professeurs pour leur soutien fort remarqué durant notre formation académique.

Enfin, nos vifs remerciements et notre profonde gratitude sont adressés à tous nos amis qui nous ont beaucoup aidés durant la période de réalisation de ce mémoire avec leurs conseils et encouragement.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

*A mes adorables parents pour leurs aides et leurs sacrifices, que
dieu les protèges et me les gardes.*

Ma mère que j'aime que le dieu le protège

Je le dédie également à toute la famille «Ayachi»

*Enfin, mes gratitudes à ma binôme "Yasmina" et sans oublier
tous mes amis.*

Kahina

Dédicace

Avec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie ce
travail qui résulte d'une partie de mes études

À mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leurs
amour, leurs tendresse, leurs soutien et leurs prières tout
au long de mes études.

À Mes frères et sœur vous êtes les êtres qui me sont les
plus chers au
monde, merci pour tout ce que vous avez fait pour moi.

À tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la
réalisation de ce travail

Enfin, mes gratitude à ma binôme Kahina et sans
oublier tous mes amis.

Que dieu vous garde pour moi.

Yasmina

Sommaire

Liste des abréviations...	I
Liste des tableaux	II
Liste des figures	III
Introduction.....	01
Chapitre 01 : Généralité sur les banques, entreprises et relation entre elle	03
Section01 : Notions de base sur les banques.....	03
Section02 : Notions de base sur l'entreprise	09
Chapitre 02 : le financement bancaire	22
Section01 : définition et caractéristique d'un financement bancaire.....	22
Section02 : les différents types d'un financement bancaire.....	24
Section03 : les risques et les garanties d'un financement bancaire.....	32
Chapitre 03 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BNA.....	36
Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil.....	36
Section 02 : étude d'un dossier de crédit d'investissement	40
Conclusion.....	50
La bibliographie	
Les annexes	

Liste des Abréviations

BA : Banque d'Algérie

BF : Besoin de Financement

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

BNA : Banque National d'Algérie

BNP : Banque nationale de Paris Paribas

CA : Conseil d'Administration

CAF : Capacité d'autofinancement

CLT : Les Crédits à Long Terme

CMT : Le Crédit à Moyen Terme

DA : Dinar Algérien

DLMT : Dettes long et moyen terme

DR : Délai de récupération

DRI : Délai se récupération de l'investissement

EBE : Execédents bruts d'exploitation

EURL : L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

FR : Fond de roulement

FRN : Fond de Roulement Net

GRH : Gestion des Ressources Humain

IBAN : International Bank Account Number

IBS : Impôt sur le bénéfice de la société

KDA : Kilo dinars (1000 da)

Liste des Abréviations

LMC : Loi Mondiale du commerce

PDG : Président directeur général

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : Petite Moyenne Entreprise

SARL : Société à responsabilité limitée

SCA : Société en commandite par actions

SCS : Société en commandite simple

SEPA : Single Euro Payments Area

SIG : La société en nom collectif

SNC : La société en nom collectif

SPA : Société par Actions

TCR : Tableau de compte de résultat

TPE : Très petite Entreprise

TVA : Taxe sur Valeur Ajoutée

VAN : Valeur actuelle nette

Liste Des Tableaux

Tableau n° 01 : Tableau chiffré des équipements

Tableau n° 02 : Schéma de financement envisagé

Tableau n° 03 : Tableau d'amortissement des crédits à terme en cours

Tableau n° 04 : Tableau d'amortissement du crédit d'investissement

Tableau n° 05 : Evolution de la structure financière

Tableau n° 06 : Les ratios de structure d'endettement

Tableau n° 07 : Ratios de solvabilité

Tableau n° 08 : Tableau de projection à 5 ans (TCR et Bilans)

Tableau n°09 : Projection des SIG

Tableau n°10 : Bilans retraités

Tableau n°11 : Evolution prévisionnelle de la CAF

Tableau n°12 : Calcul de la VAN

Liste des Schémas

Schéma n° 01 : la collecte des fonds au sein des banques

Schéma n° 02 : rôle économique des banques

Schéma n° 03 : Organigramme de l'agence BNA 589 AOKAS

Introduction générale

L'entreprise est l'ensemble de moyens matériels, humains et financiers, dont l'objectif est de produire des biens et services pour les vendre sur un marché dans le but de réaliser un profit.

L'entreprise a un rôle très important sur la vie économique. Son rôle peut se résumer en trois éléments qui sont les suivants : Contribution à la croissance économique (PIB) ; absorption, du taux de chômage dans une économie et participation aux exploitations et réduction des importations.

Pour bien fonctionner, l'entreprise a besoin d'acquérir de nouveaux outils de production (machines, technologie, matières premières, etc...), elle doit aussi investir. Et cela s'effectue par les moyens propres de l'entreprise c'est-à-dire l'autofinancement ou bien par ressources externes.

En Algérie, vu à la faiblesse de capitalisation des entreprises nationales, l'absence d'un marché financier capable de mobiliser une épargne suffisante, le recours à l'économie d'endettement devient nécessaire.

Alors le recours aux crédits bancaires constitue l'un des moyens dont dispose l'entreprise pour couvrir ses besoins de financement.

Dans cette optique, la banque tente à chaque fois de faire les besoins de l'entreprise avec la forme de crédit adéquat. Il apparaît donc que les formes de crédit sont déversées autant que les besoins. Et c'est ici que s'inscrit notre travail.

Notre problématique consiste à savoir :

Comment s'effectue la demande d'un crédit de financement.

Pour mieux expliquer comment la banque finance les entreprises privées, on va essayer de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est ce qu'une entreprise ? Une banque ?
- Quelles sont les activités de la banque ?
- Quels sont les différents risques et garanties d'un octroi de crédit ?
- Comment la banque accorde-t-elle un crédit ?

Introduction générale

-Comment s'effectue la demande de crédit de financement ?

-C'est quoi l'objectif de cette étude ?

Pour atteindre notre objectif, nous adoptons une démarche fondée sous un double éclairage :

- d'abord, théorique : visant à analyser et décrire l'évolution des entreprises privées et des circuits de financement existants en Algérie avec une part prépondérante pour le système bancaire ;

- ensuite, empirique, en illustrant les relations entreprises privées-banque, et en analysant une demande d'un crédit bancaire.

Afin de bien mener notre travail qui consiste au financement des entreprises privées en Algérie nous l'avons divisé ce en trois chapitre comme suit :

Le premier chapitre est consacré à la présentation générale des entreprises, des banques et la relation banque entreprises. En conséquence, nous l'avons divisé en trois sections.

La première section est consacrée à la présentation des notion de base sur l'entreprise (définition, rôles, classifications et fonctions), la deuxième section comporte (définition et la typologie, le rôle et les activités)et la troisième section (les attentes de l'entreprise de sa banque et les attentes de la banque de son entreprise).

Le deuxième chapitre intitulé le financement bancaire ; est divisé en trois sections.

La première section est de savoir les définition et caractéristiques de financement bancaire. La deuxième section est de savoir les différents types d'un crédit (crédit d'exploitation, crédit d'investissement). La troisième section s'intéresse aux risques et les garanties d'un crédit bancaire.

Enfin le troisième chapitre sera consacré à une étude d'un dossier de crédit d'investissement financé par la BNA Aokas agence 589.

Enfin on termine notre travail avec une conclusion générale.

Introduction :

Le mot entreprise comporte plusieurs définitions et classée d'après les différents domaines de formation. D'une manière générale l'entreprise est « une structure économique et sociale, financièrement indépendante, produisant des biens et services destinés à un marché concurrentiel ou monopoliste. Elle constitue l'unité fondamentale de l'économie de marché »¹.

L'entreprise et la banque jouent ensemble un rôle primordial dans l'activité économique ; l'entreprise en tant que vecteur de développement et croissance économique et la banque comme support principal et source de financement. Cette relation désignée durable et inséparable entre les deux entités à savoir la banque et l'entreprise nous oblige à consacrer un chapitre pour la présentation des deux institutions et les relations entre-elles.

Section 01 : Notions de Base sur les Banques

Les banques sont aujourd'hui les plus anciens et les plus grands intermédiaires financiers,

1. Définition et rôle de la Banque

Historique :

La notion de banque est très ancienne. Elle date du quatrième siècle avant J-C, c'est en GRECE que les premières opérations s'apparentant à celles des banques modernes ont été traitées (change de monnaie, garde de dépôts, octroi de prêt). Favorisée par les échanges commerciaux localisés essentiellement dans le bassin méditerranéen, l'activité bancaire se développa un peu plus tard dans l'empire ROMAIN, et en EGYPTE. La guerre des croisades donna une impulsion nouvelle aux échanges commerciaux entre l'orient et l'occident et à la création des premières banques européennes notamment allemandes, hollandaises, italiennes et anglaises.

¹ <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Entreprise&oldid=74713922> »

Définition :

Selon l'article 114, de la loi sur la monnaie et le crédit : « les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations de la réception de fonds publics. Les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.»²

L'activité d'une banque se résume en trois fonctions principales :

- | La collecte et la gestion des ressources ;
- | L'octroi de crédit et la création de monnaie scripturale;
- | La gestion des moyens de paiement;

En outre, elle offre des services liés aux opérations de change : achat ou vente des devises et les services liés à la commercialisation de produits financiers.

Le rôle de la Banque

« La banque joue le rôle d'intermédiaire financier entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux, proprement-dites les principales fonctions de la banque se basent sur la collecte des ressources (des dépôts), ensuite les employer sous forme de crédit (des emplois)

- | La réception des capitaux confiés par le public sous forme de dépôts ;
- | L'emploi de ces ressources dans des opérations de crédits aux agents ayant un besoin de financement ;
- | La mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et leur gestion ;

² Celle Georges, l'entreprise et la banque, centre de librairie et l'édition technique, Paris, 1998.

2. Typologie de la Banque

Les banques peuvent être classées comme suit :

Banque centrale et Banque de second rang

La Banque centrale ou l'institut d'émission

Est une banque située au sommet de la hiérarchie du système bancaire, elle est chargée de l'émission de la monnaie nationale et de la régulation de la monnaie dans un pays, c'est-à-dire la banque centrale exerce un rôle essentiel dans la conduite de la politique monétaire.

Les banques centrales sont des banques particulières, puisque ce sont des organismes étatiques qui ont le monopole de la création monétaire.

Seules les banques centrales peuvent créer de la monnaie. Elles prêtent aux banques commerciales pour que celles-ci puissent à leur tour assurer les moyens de paiement et de crédit à leur clientèle.

La Banque de second rang ou bien la Banque commerciale

C'est une institution financière assurant par création monétaire une grande partie de financement de l'économie. Grace à des prêts variés adaptés aux besoins de l'emprunteur, les banques assurent également la création de la monnaie scripturale.

Banques généralistes et Banques spécialistes

Les Banques généralistes

Appelées les banques universelles à tout faire. Ces banques sont des établissements de crédit qui sont présentés sur tous le segment du marché des activités domestiques et internationales, tous les types de financement et propositions de services. Elles disposent d'un réseau de guichets leur permettant de collecter une partie significative de leurs ressources, elles sont donc des établissements de grande taille.

Les Banques spécialistes

Ce sont des établissements de crédit présentes sur un segment du marché peuvent être une clientèle, un produit (crédit au logement) ou une aire géographique (banque locale). Elles peuvent disposer d'un réseau de guichets ou non.

Banques de dépôts-Banques d'affaires

Banques de dépôts ou de crédits

Elles font appel à l'épargne, leurs ressources essentielles sont des dépôts à vue, et leurs activités caractéristiques sont les crédits à court terme. Elles participent peu à la propriété ou à la gestion des entreprises auxquelles elles prêtent à certains de ces établissements qui n'ont pas d'activités internationales.

Banque d'affaires

Ce sont des banques dont le rôle est la collecte des fonds. L'octroi de crédit aux agents économiques en les assistant et en participant dans la création de projets.

3. Les fonctions de la banque :

Les fonctions de la banque sont des opérations qui sont analysées en détail. De par la loi algérienne 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui vient de définir les missions principales de la banque. Elle précise dans son article 110 que les opérations des banques comprennent la réception de fonds du public. Les opérations de crédits ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiements»³

La collecte des dépôts :

Les dépôts bancaires sont des fonds reçus du public sous forme de dépôts avec le droit de disposer pour son propre compte mais à charge de les restituer (art 111 de la loi n° 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit)

La mission assurée à ce niveau, est de gérer l'ensemble des comptes de dépôts de la clientèle ainsi que les événements pouvant les affecter, ceci permet être regroupé par ⁴:

- 1 Les ouvertures de comptes, les modifications d'état civil, et les clôtures.
- 1 L'ouverture et la gestion de comptes à régimes de fonctionnement spéciaux : comptes courants d'entreprises, comptes d'agents immobiliers ou d'avocats, comptes séquestres, indivisions.
- 1 La gestion des événements spécifiques affectant les comptes, par exemple : succession, saisie attribution, avis à tiers détenteurs, interdiction bancaire...,

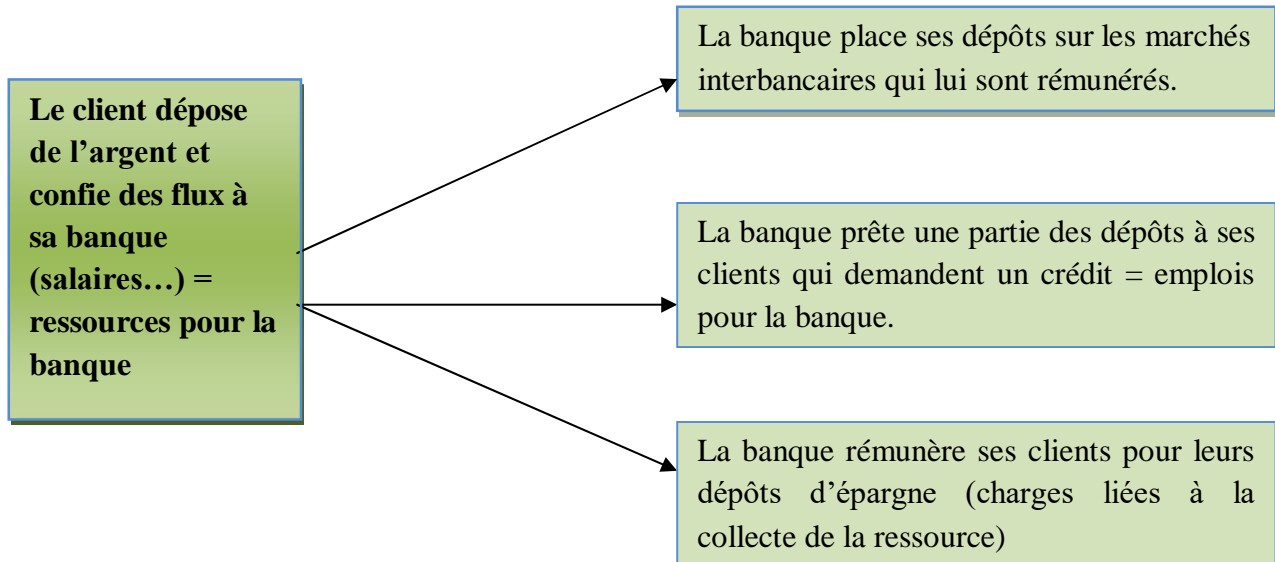
³ DE COUSSERQUES Sylvie, « Gestion de la banque ». 5^{ème} Edition, Paris, France, 2007, P103.

⁴ Michel ROUX, « Management de la banque ». Ed VUIBERT, Paris 2013, P170.

CHAPITRE I : Généralité sur les banques, entreprises et relation entre elle

L'ensemble de ces points engage la responsabilité de l'établissement ; leur gestion doit en être parfaite.

Figure n°01 : Schéma explicatif de la collecte des fonds au sein des banques



La distribution des crédits :

La répartition des crédits par échéance ou par nature sans oublier que le bilan indique des valeurs nettes de provisions, la répartition des dépôts entre les dépôts à vue (comptes chèques, comptes courants et les comptes sur livrets d'épargne) et dépôts d'épargne dont la rémunération évolue en fonction des conditions de marché.

Les déposants sont représentés par des particuliers et des entreprises (commerçants, industriels, etc.), et les fonds déposés dans divers comptes en banques constituent l'essentiel des ressources de la banque.

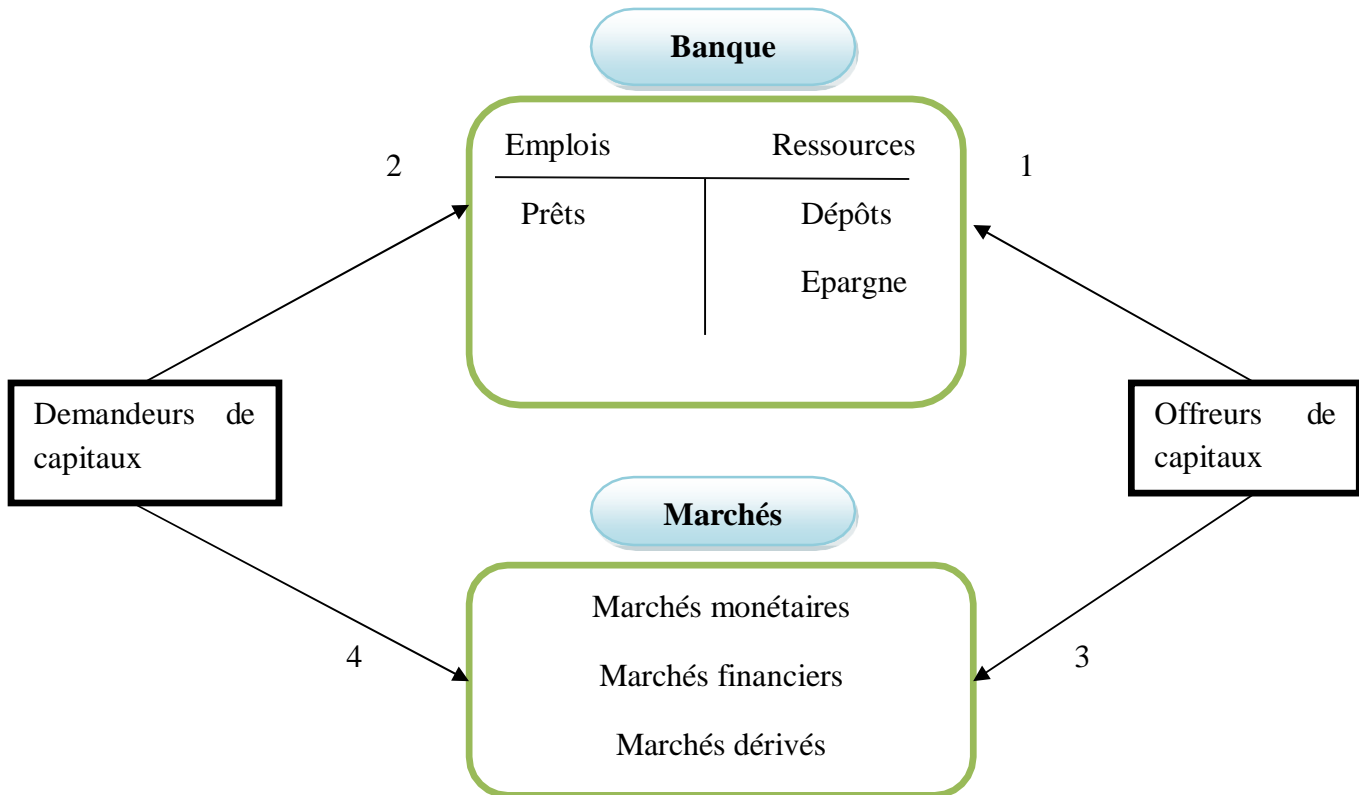
La gestion de liquidité :

En cas des déficits temporaire de liquidité, la banque peut emprunter de la liquidité soit auprès de la banque centrale ou soit sur les marchés des capitaux, pour qu'elle réponde à ses besoins quotidiens.

CHAPITRE I : Généralité sur les banques, entreprises et relation entre elle

La banque met aussi à la disposition de la clientèle des moyens de paiement permettent à toutes personnes de transférer des fonds : chèques, virements...

Figure n°02 : schéma représentatif du rôle économique des banques



Intermédiation

1. Les offreurs de capitaux confient leurs dépôts et leur épargne.
2. Les demandeurs de capitaux sollicitent des financements.

Marchés directs :

1. Les offreurs de capitaux investissent directement sur le marché.
2. Les demandeurs de capitaux se financent auprès des marchés.

Section02 : Notions de Base sur l'entreprise

L'entreprise est au cœur du système capitaliste. Elle crée à la fois l'enrichissement personnel et la richesse collective à travers l'emploi et la production nationale.

1. Définitions et rôle de l'entreprise

Définitions de l'entreprise

L'entreprise est un centre de décision économique autonome (une entité), disposant de ressources humaines matérielles et financières pour produire des biens et services destinés à la vente⁵.

L'entreprise en gestion est une organisation finalisée qui coordonne des différentes activités dans le cadre de fonctions complémentaires.

Les entreprises sont divers tant par leur structure juridique, que par l'origine des capitaux, que par la taille et le type d'activités.

Le rôle de l'entreprise

L'entreprise joue un rôle très important dans le processus de développement économique et social d'un pays que ce soit dans les pays émergents ou développés.

Trois aspects ressortent de cette définition :

- L'entreprise produit : elle crée ou transforme des biens ou des services susceptibles de satisfaire les besoins des individus, des autres entreprises ou des collectivités ;
- L'entreprise produit pour le marché, cela veut dire qu'elle vend les biens ou les services qu'elle produit
- L'entreprise est financièrement indépendante, c'est-à-dire qu'elle produit et vend de sa propre autorité, sous sa responsabilité, à ses risques et périls.

2. Typologie de l'entreprise

La classification des entreprises peut être aussi faite sur :

- Le plan économique,
- Le plan juridique.

⁵ Christian Konkuyt et Gilles Bressy : Economie d'entreprise, édition DALLOZ, 2004, Paris, page 02.

Sur le plan économique

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères :

En fonction de leur activité :

- a) Entreprise artisanale : un travail manuel perfectionné et un nombre réduit de salariés.
- b) Entreprise commerciale : consiste en la revente en l'état - revente sans transformation.
- c) Entreprise industrielle : transforme les matières premières en produits finis ou semi-finis pour être commercialisés sur le marché.
- d) Entreprise de services : produit et commercialise des services (produits intangibles).
- e) Entreprise agricole : production (cultiver) et commercialisation des produits agricoles.

En fonction de leur secteur économique (détermination par leur activité principale):

- a) Secteur primaire (agriculture, pêche, mines).
- b) Secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics).
- c) Secteur tertiaire (services).

En fonction de leur taille (dimension) des entreprises

La taille de l'entreprise est un critère fondamental, selon ce type de classification on se base sur quelques indicateurs tel que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, les capitaux propres, etc.

Les grandes entreprises : qui ont un effectif dépassant 500 personnes et qui réalisent des chiffres d'affaires en milliards d'unités monétaires.

Les PME : Catégorie particulièrement hétérogène qui regroupe les petites et moyennes entreprises allant de quelques salariés jusqu'à 500 personnes.

Les TPE : Très petites entreprises (pas ou très peu de salariés) qui sont nombreuses et connaissent des problèmes de gestion spécifiques.

Sur le plan juridique :

Une entreprise peut appartenir soit à des personnes privées, soit à l'Etat (publique), soit en partie à l'Etat et en partie à des personnes privées (mixte).

Les entreprises privées⁶:

Une entreprise privée est une entreprise dans laquelle, la totalité du capital appartient aux personnes privées. L'Etat ou les collectivités publiques n'ayant aucune participation. Lorsqu'elle appartient à une seule personne, on parle d'entreprise individuelle. Si au contraire elle appartient à plusieurs personnes, on parle d'entreprise sociétaire.

Les entreprises individuelles

Ce type d'entreprise (également appelé entreprise en nom propre) a la structure juridique la plus simple et la plus facile à gérer, elle n'a pas de personnalité juridique, seul le propriétaire est sujet de droit. A cet effet, il n'y a pas de séparation entre les biens de l'entreprise et ceux du propriétaire.

Les entreprises sociétaires

L'entreprise sociétaire est une personne morale. Elle a donc une existence autonome distincte de celle des associés propriétaires. Il y a donc plusieurs formes juridiques de sociétés.

a. L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

C'est la forme la plus répandue, l'EURL permet à un associé unique d'exercer sous la forme d'une société. Pour sa constitution, un capital social minimum de 100 000 dinars est requis.

Les biens personnels du créateur seront distincts de ceux de l'entreprise et il ne répondra des dettes de l'entreprise qu'à concurrence du capital social. L'immatriculation au Registre du commerce confère la personnalité morale à l'entreprise et la qualité de commerçant au gérant

b. La société en nom collectif (SNC)

Généralement les SNC sont des entreprises familiales, dont le nombre minimum d'associés est de deux.

⁶<https://www.joelpro-educ.com/s/classification-des-entreprises-1er-ses-cours>

- Il n'y a pas de minimum de capital social exigé,
- Le capital social est divisé en parts sociales.

.La gérance appartient à tous les associés, sauf stipulation contraire des statuts,

- Tous les associés répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise.

c. La société en commandite simple (SCS)

Très peu répandue en Algérie, la société en commandite simple est une forme spéciale de société de personnes.

C'est une forme de société hybride : société de personnes pour les commandités et société de capitaux pour les commanditaires.

- Le capital social est divisé en parts sociales,
- La société est gérée par un ou plusieurs gérants,
- Les commandités répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise,
- Alors que les commanditaires ne répondent des dettes de l'entreprise qu'à concurrence de leurs apports.

d. La société à responsabilité limitée (SARL)

Forme très fréquente, la Société à responsabilité limitée (SARL) est une société de capitaux constituée de plusieurs associés-gérants.

- Minimum de deux associés et maximum de vingt,
- . Le capital social minimum : 100 000 dinars,
- . Le capital social est divisé en parts sociales d'égale valeur (1 000 dinars au moins),
- Les propriétaires détiennent la qualité d'associés-gérants,
- Les associés répondent des dettes de l'entreprise à concurrence de leurs apports.

e. La société par actions (SPA)

Une forme juridique, équivalente à la SA française, destinée aux grandes entreprises. Elle exige au minimum sept actionnaires et un capital social de 5 000 000 de dinars algériens en cas d'appel public à l'épargne et de 1 000 000 de dinars s'il n'y a pas d'appel public à l'épargne. Ce capital social est divisé en actions.

La SPA est gérée par un conseil d'administration (CA) composé de 03 à 12 membres; le conseil (CA) est présidé par un PDG (Président directeur général), contrôlé par un conseil de surveillance. La responsabilité des actionnaires sur les dettes de l'entreprise est à concurrence de leurs apports.

f. La Société en commandite par actions (SCA)

C'est une forme juridique hybride et peu répandue: une société de personnes pour les commandités et de capitaux pour les commanditaires.

Le nombre des associés commanditaires ne peut être inférieur à 03, le capital social minimum (divisé en actions) pour sa constitution est de 05 millions de dinars en cas d'appel public à l'épargne et de 01 million de dinars s'il n'est pas fait appel public à l'épargne.

La SCA peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Les commanditaires sont des actionnaires et ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports, alors que les commandités répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise.

Les entreprises publiques

Il s'agit d'entreprise dont le capital social est détenu en majorité ou en totalité par l'Etat d'où l'exercice de droit de gérance direct ou indirect. Une influence dominante est exercée par les organes sociaux de l'Etat du fait de la propriété ou de la participation, en disposant de la majorité du capital, par conséquent de la majorité des voix attachées aux parts émises.

Les entreprises mixtes

Ce sont des entreprises dont le capital et la gestion sont partagés entre personnes publiques et personnes privées.

3. Les fonctions de l'entreprise⁷

Selon FAYOL, la fonction est définie comme « un ensemble d'activités ou d'opérations centrées sur l'exercice d'une ou plusieurs techniques en vue de la réalisation d'une partie des objectifs de l'entreprise ».

L'entreprise exerce divers fonctions, nous citons les principales fonctions :

La Fonction d'Approvisionnement

La fonction approvisionnement comprend l'ensemble des opérations par lesquelles sont mis à la disposition de l'entreprise tous les produits et les services dont elle a besoin et qu'elle doit se procurer de l'extérieur. La séquence des principales opérations d'approvisionnement est indiquée en annexe n° 01.

La Fonction Production

Toute activité ayant pour objet la production d'un bien ou d'un service s'insère dans la fonction production. C'est elle qui gère, supervise et coordonne tous les ateliers, agences ou lieux de production. Elle a à élaborer (ou à participer dans) les études et les projets à exécuter, à définir les modes de production, à choisir les équipements et à prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir produire dans les meilleures conditions de prix, de qualité et de temps. Pour remplir sa mission, la fonction production transforme à travers une série d'opérations techniques, des ressources en produits finis commercialisables.

La Fonction Financière

Elle doit garantir à l'entreprise les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son développement en temps voulu et au moindre coût. Elle poursuit un double objectif :

- De solvabilité (disponibilité au bon moment des capitaux)
- De rentabilité (utilisation des capitaux de la manière la plus économique)

En d'autres termes, le responsable financier doit faire en sorte que l'entreprise n'ait ni une insuffisance de capitaux ce qui gênerait le bon fonctionnement de l'entreprise, ni un excès de capitaux ce qui aboutirait à un gaspillage des ressources réduisant inutilement la rentabilité de l'entreprise.

⁷ [https:// www.institut-numerique.org/chapitre-1-lentreprise-51e1188ab4d56](https://www.institut-numerique.org/chapitre-1-lentreprise-51e1188ab4d56)

La fonction Personnel

Elle regroupe l'ensemble des activités de gestion du personnel et des relations de travail. Ses principales missions sont la prévision, la gestion, la dynamisation, la motivation, la coordination et le contrôle.

Assurer la fonction "Personnel" revient donc à déterminer une politique de recrutement, à assurer l'intégration des nouveaux travailleurs, à identifier le besoin du personnel en formation, à coordonner les tâches, à gérer les activités sociales liées à la sécurité du travail. Cette fonction assume d'autres responsabilités liées à la promotion, à la paie, à la gestion des carrières et à la retraite. Elle concerne également la mise en place des systèmes d'information assurant la liaison entre les différents membres du personnel.

La Fonction Commerciale et Marketing

La fonction commerciale a été considérée comme secondaire par rapport à la production. Son importance n'a cessé de croître avec l'accentuation des contraintes concurrentielles et des évolutions sociologiques et culturelles. La fonction commerciale regroupe l'ensemble des activités permettant d'entrer en contact avec les consommateurs éventuels, de connaître leurs besoins, d'adapter la production à leurs préférences et de vendre afin de réaliser un profit. Ainsi, la fonction commerciale intègre l'acte de vente proprement dit, la distribution et l'analyse du marché.

Concernant la fonction marketing, elle peut être définie comme l'ensemble des activités visant à optimiser la commercialisation des produits à l'aide d'études méthodiques et approfondies en se plaçant du point de vue du consommateur.

La Fonction Recherche et Développement

L'accélération du progrès technique et l'accentuation de la concurrence ont fait de l'innovation et la gestion des ressources techniques et technologiques des enjeux pour l'entreprise. Celle-ci doit valoriser ses ressources définies comme le savoir, le savoir-faire et les connaissances développées avec le temps et validées par la réussite dans ses différents métiers. La réussite de l'entreprise dépendra alors de l'efficacité de sa fonction recherche et développement, mais aussi plus largement, de sa capacité à gérer les processus d'innovation. Il existe plusieurs types d'innovation, on cite par exemple :

- L'innovation de procédés (nouvelles machines...)

- L'innovation commerciale (nouveaux modes de distribution, de communication...)
- L'innovation sociale (nouveaux modes de rémunération, exemple: un pourcentage en fonction de la quantité vendue).

Section 3 : La relation banque-entreprise

Le système bancaire est l'un des éléments centraux de la vie économique d'un pays. Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des ménages et des entreprises : assurer la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement rapides, pratiques et sûrs ; financer par le crédit l'achat d'un logement, d'un équipement ménager, d'une voiture ou d'une machine-outil ; permettre aux ménages comme aux entreprises de placer et de faire fructifier leur épargne. Autant de circonstances qui amènent les banques à intervenir dans la vie économique, à une échelle macroéconomique, le système bancaire gère, en relation avec la banque centrale, l'ensemble de la circulation monétaire.

Après avoir défini l'entreprise et la banque, nous allons présenter dans cette section les relations entre elles.

1. Les attentes de l'entreprise de sa banque

Avec la multitude d'établissements qui composent le paysage bancaire national et international, le choix d'une banque pour l'entrepreneur ne manque pas à cause de la diversification du secteur bancaire aujourd'hui, il convient seulement de prendre en compte certains critères pour la sélection de son futur partenaire bancaire.

Les attentes d'une entreprise de sa banque sont diverses, on peut mentionner sur le plan de la disponibilité et compétence ; une gestion dynamique des comptes sur le fond et sur la forme ; personnalisation de service ; des détails et des explications sur les nouveaux produits qui présente un intérêt pour les entreprises ; rapidité de la prise de décision, des réponses claires, rapides et fiables ; une information régulière pertinente sur le secteur d'activité.

Pour l'entrepreneur, il est préférable de connaître les attentes envers sa banque pour identifier les offres qui répondent le mieux, et ce sur le moyen terme, on cite les offres suivantes :

- 1 Demande de prêt professionnel ou établissement d'une ligne de crédit
- 1 Besoin de conseils sur d'éventuels investissements.

- | Accompagnement par un service client personnalisé.
- | Service d'assurance et de gestion.
- | Services bancaires et paiements sécurisés en ligne.
- | Virements internationaux ; etc.

En Europe, l'IBAN (International Bank Account Number), est très avantageux pour les gestionnaires de sociétés et entrepreneurs, il s'agit d'un numéro international de compte bancaire, un standard international servant à numéroter les comptes bancaires, il s'utilise en général dans les virements suivant le format européen SEPA (Single Euro Payments Area) l'espace unique de paiement en euros, La standardisation des moyens de paiements entraînera une simplification, une réduction des coûts et des délais, ainsi qu'une plus grande fiabilité des moyens de paiement. La concurrence dans les moyens de paiement, ainsi que l'effet volume permettront une baisse des prix des moyens de paiements, les économies augmentant chaque année avec l'augmentation de l'utilisation des paiements électroniques. Ces économies ne devraient pas avoir d'impact sur les marges des banques.

La localisation fait partie des points cruciaux. Effectivement, il n'y a rien de plus pratique qu'une institution située à proximité de son entreprise. Pour les banques pros en ligne, par contre, il convient de privilégier les structures qui sont faciles à contacter.

Les autos entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises prennent en considération la réputation de la banque. Pour cela, les avis des autres professionnels comptent énormément. En particulier sur la qualité du service et la réactivité de l'institution bancaire.

2. Les besoins de financement de l'entreprise

Pour sa création et son développement, l'entreprise éprouve quotidiennement des besoins en capitaux pour financer son activité et son croissance ainsi que pour se procurer les terrains, les bâtiments, les équipements et les outillages nécessaires à son activité. Parmi les différentes sources de financement aux quelles l'entreprise peut recourir pour satisfaire ses besoins d'investissement et d'exploitation, la banque reste privilégiée.

Le besoin de financement d'investissement

Après quelques années d'activité, l'entreprise a encore besoin des capitaux durables pour renouveler des matériels et des équipements de production dans le but de réalisation de gains

de productivité. Il s'agit de besoin de modernisation de production, l'entreprise a besoin de suivre le progrès technique puisque c'est un impératif absolu pour sa survie.

Sur le plan industriel et commercial, il s'agit encore du besoin de stimulation de la croissance : l'entreprise a besoin de créer de nouvelles unités de production ou d'acquisition de nouveaux matériels dont le but est d'accroître la capacité et la tendance de la production et d'améliorer la compétitivité des produits, et aussi modifier l'orientation de l'activité de l'entreprise, cette dernière a besoin de capital fixe⁸, et le stock ⁹de matières premières et produits semi finis nécessaires à la production.

Le besoin de financement d'exploitation

Le besoin d'exploitation est le solde net des actifs, des créances et de dettes qui sont générés par le cycle de production et de vente de l'entreprise. Donc, le besoin de financement d'exploitation résulte de l'existence du cycle d'exploitation, son fonctionnement exige l'obtention d'actifs physiques (stocks) et financiers (créances).

Les stocks sont des produits qui correspondent à la durée moyenne avant réalisation des ventes, pour assurer la disponibilité physique des produits et des marchandises dans le point de vente, et pour transformer et changer un produit disponible en une créance sur client au temps nécessaire, et les créances c'est quand l'entreprise accorde des crédits à la clientèle et inversement, ses fournisseurs lui accordent des délais de paiement, et le besoin s'exprime au moment où le décaissement aura lieu avant l'encaissement.

$$\text{BFE} = \text{stocks} + \text{clients} - \text{fournisseurs}$$

Le besoin en fonds de roulement BFR

Le BFR naît entre les emplois et les ressources cycliques induit par le cycle d'exploitation de l'entreprise à un moment donné. C'est une masse financière du patrimoine de

⁸ Concerne les biens d'équipements (machines et outillage) dont la durée d'utilisation est supérieure à un cycle complet de production.

⁹ Comprennent les biens acquis par l'entreprise qui sont destinés à être vendus ou fournis ou pour la consommation intermédiaire.

l'entreprise qui peut rapporter en cause son équilibre financier lorsqu'elle est très importante. La maîtrise de son évolution est de ce fait, un élément essentiel dans la gestion de la trésorerie de l'entreprise.

$$\text{BFR} = \text{actif d'exploitation} - \text{passif}$$

3. Les attentes de la banque de son entreprise

En prêtant à l'entreprise, la banque prend un risque très important, un risque qui n'est pas rémunéré à son juste niveau. En effet, compte-tenu de leur obligation de refinancement, le taux de marge moyen des banques se situe autour de 1%.

Exemple : Si une banque prête 100000 DA à 2%, et qu'elle se refinance à 1%, son taux de marge est de 1%. Son risque en cas de défaut de paiement est de 100 000 DA alors que la marge générée au bout d'un an sera de 1000 DA seulement...¹⁰

D'autre part, les banques engagent aussi les dépôts de leur clientèle : elles sont tenues à la prudence. En réalité, les banques considèrent les prêts comme des produits d'appel et savent qu'elles pourront vendre ensuite à leurs clients des services à forte marge : abonnements, frais de tenue de compte, avances de trésorerie...

Du fait de son raisonnement par le risque, la banque a besoin d'être rassurée en permanence par l'entreprise :

- | par sa transparence : si la banque sent qu'il lui manque des informations elle s'abstiendra,
- | par sa franchise : le mensonge est proscrit,
- | par son comportement : il sera essentiel de tenir ses engagements,
- | par son anticipation,
- | par ses perspectives d'activité et son projet,
- | par sa rentabilité : à ce titre, c'est à éviter absolument les astuces qui visent à diminuer artificiellement les bénéfices pour ne pas payer d'impôt...
- | par la présence de Co-financeurs,
- | par son taux d'endettement,

¹⁰ <https://www.creerentreprise.fr/relation-banque-entreprise-dirigeant/>, mis à jour le 23 mars 2021

1 par les garanties qu'elle offre.

La banque est un fournisseur de l'entreprise, elle devrait donc se mettre totalement à son service. Or dans les faits, la banque est un fournisseur exigeant, qui pose ses conditions. Les banques se posent en acteur dominant.

Pour briser cette relation, l'idéal consiste à s'endetter au bon moment, c'est-à-dire lorsque l'entreprise va bien, et dans une perspective de long terme. Rappelons que l'endettement permet à l'entreprise d'améliorer son taux de retour sur investissement.

La fidélisation comme facteur de génération de profit

La fidélisation permet entre autre d'amortir les coûts d'acquisitions sur la durée de vie de la relation avec l'entreprise. Fidéliser un client permet de lui proposer plus de produits et ainsi de contribuer à augmenter sa rentabilité pour la banque. La banque bénéficie aussi d'une réduction de ses coûts de prospection et elle peut mieux exploiter ses bases de données et réaliser des gains de productivité en répondant précisément aux attentes du client.

Les moyens de communication sont en effet mieux utilisés et à propos lorsqu'ils se destinent à un client acquis. Dans certains secteurs d'activités de services bancaires, les clients ont tendance à augmenter leurs demandes auprès des prestataires de ces services. C'est le cas où la clientèle manifeste, au fur et à mesure qu'elle connaît mieux et apprécie plus la banque, de l'intérêt aux différents services et produits.

L'évolution des relations banques clients

La relation client devient alors déterminante pour assurer la performance. Cette relation oscille entre surveillance et qualité du service rendu. Des conflits d'intérêt peuvent en découler. Il faut à la fois maîtriser ses coûts de surveillance, tout en ayant la capacité à distinguer les bons des mauvais projets, et équiper la clientèle en produits. La qualité et l'intensité de la relation commerciale, comme la bonne organisation du processus de décision, sont deux facteurs essentiels de la bonne circulation de l'information. Pour favoriser cela, les banques se sont équipées en systèmes d'information aux capacités de traitement toujours plus importantes, à tel point qu'aujourd'hui, elles en dépendent totalement pour pouvoir mener leurs opérations.

Conclusion

Une banque est une entreprise qui fait le commerce de l'argent. Elle peut exercer différentes activités : recevoir et garder pour le compte de ses clients des fonds, proposer divers placements (épargne), fournir des moyens de paiement (chèques, carte bancaires, etc.) et de change, prêter de l'argent, intervenir sur les marchés financiers pour son compte ou celui de sa clientèle et plus généralement se charger de tous les services financiers.

Introduction

En l'absence des marchés de capitaux développés (marché monétaire et marché financier), la banque reste l'institution privilégiée de financement envers la quelle se tournent les entreprises ayant des besoins de financement.

Section 01 : Définition et caractéristique d'un financement Bancaire

La banque, propose aux entreprises une panoplie de crédits qui répondent parfaitement aux différents besoins de financement rencontrés (financement d'exploitation, des investissements, etc.).

Ainsi pour financer le fonctionnement de l'entreprise, la banque met à sa disposition des capitaux à court terme.

1. Définition d'un financement bancaire

Le crédit est l'une des activités fondamentales de la banque, elle peut être définie selon deux options :

Juridiquement

Le crédit en tant qu'opération bancaire au sens de l'article 112 de la loi 10- 90 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit (LMC) est : « tout acte à titre onéreux par le quel une personne met ou promet des fonds à disposition des autres personnes ou prend, dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées à des opérations de crédit, les opérations de location assorties d'option d'achat, notamment les crédit bail ». ¹¹

Economiquement

« Le crédit met en présence un prêteur et un emprunteur. Le prêteur remet à l'emprunteur un bien matériel ou immatériel ou de la monnaie, il reçoit en échange de l'emprunteur de lui restitué à une date ultérieure une quantité de monnaie » ¹²

¹¹ La loi n 90-10 d'avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, journal officiel de la république Algérienne n°16, 18 Avril 1990, Alger.

¹² MICHEL MATHIEU, L'exploitation bancaire et risque de crédit, banque éditeur, Paris, 1995, page 164.

2. Les caractéristiques du financement bancaire

La confiance, la durée, le risque et la rémunération sont autant d'éléments qui caractérisent le crédit.

La confiance

Cette confiance réside dans le respect des engagements pris par le client vis-à-vis du créancier. Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime économiquement justifié, est le facteur primordial et garantit le dénouement correct d'une opération.

La durée

Tout crédit a une certaine durée. Toute fois cette durée ne connaît pas de minimum. Généralement, on parle de crédit à court terme lorsque la durée est inférieure à un an ; de crédit à moyen terme lorsqu'elle est comprise entre 1 et 7 ans et le crédit à long terme, lorsque le crédit est supérieur à 7 ans.

Le risque

La confiance n'a de sens que dans une situation de risque potentiel. Les risques pour le banquier sont :

- Le risque d'insolvabilité du débiteur ;
- Le risque d'immobilisation des fonds avancés ;
- Les risques spécifiques liés à la gestion de la banque (taux, liquidité, etc.)

La rémunération

Les banques sont amenées à rémunérer les ressources qu'elles obtiennent. Aussi, elles ont à faire face à de multiples frais (personnel, amortissement des immeubles, entretien des installations, etc)

Comme elles doivent constituer des réserves et des provisions afin d'affronter la défaillance des débiteurs.

La rémunération de l'argent prêté est proportionnelle au montant des capitaux prêtés, à la durée de prêt, aux taux d'intérêt et au risque accepté.

Section 02 : Les différents types de crédit Bancaire

Le classement des crédits bancaires est fondé sur plusieurs critères, il s'agit principalement de la durée, la source, et le bénéficiaire du crédit.

Nous distinguons généralement les crédits destinés aux :

- Financement d'exploitation.
- Financement d'investissement.

1. Financement d'exploitation

Chaque entreprise peut avoir des difficultés de trésorerie, et pour financer ses besoins, elle retourne à la banque qui pourra lui proposer des crédits à court terme. Nous distinguons :

- Les crédits par caisse.
- Les crédits par signature.

Les crédits par caisse

« On appelle crédit par caisse, les crédits accordés par la banque autorisant un client à rendre son compte débiteur »¹³.

Les crédits par caisse globaux

Nous distinguons quatre types :

▫ La facilité de caisse

« C'est un crédit qui permet aux entreprises de faire face pendant une période relativement courte à des décalages de trésorerie liés aux différences entre les recettes et les dépenses de ces entreprises ».¹⁴

¹³ Jean-Louis & Monique Contamine-Raymond, Droit bancaire, Edition DALLOZ, Paris, 1955, page 169.

¹⁷Ibid. page 170.

▮ **Le découvert**

« Accordé pour une période plus longue (de quelques semaines à quelques mois), le découvert peut être autorisé dans le cas où l'entreprise est en attente d'une rentrée de fonds et qu'elle souhaite disposer à l'avance des fonds attendus (par exemple règlement d'un important marché)». ¹⁵

▮ **Le crédit de soudure**

« Il finance une insuffisance temporaire de l'entreprise dont il a le même objet du découvert sauf que son remboursement est attendu d'une opération étrangère à l'activité normale de l'entreprise, (par exemple la réalisation de l'augmentation de capital)». ¹⁶

▮ **Le crédit de campagne**

Ces crédits sont accordés aux entreprises exerçant une activité saisonnière ; des décalages permanents entre les dépenses et les recettes. Et pour cela l'entreprise demandera un crédit de campagne.

« Le crédit accordé par la banque le sera sur la base du besoin le plus élevé en montant et le remboursement se fera au fur et à mesure des ventes en citant l'exemple des producteurs de conserve de fruits et légumes qui s'approvisionnent au moment des récoltes ». ¹⁷

Les crédits par caisse spécifique

Le plus gros problème de l'entreprise est donc le décalage fréquent entre les ventes et les règlements de ces ventes. Pour cela, elle peut utiliser :

- L'escompte commercial.
- L'avance sur les marchandises.
- L'avance sur les stocks.
- L'avance sur titres.

¹⁵ LUC Bernert-Rolande, principes de techniques bancaires, 25^e édition DUNOD, paris, 2008, page 273.

¹⁶ Ibid. page 274.

¹⁷ Jean-Louis & Monique Contamine-Raymond, OP. Cité. Page 167.

▮ **L'escompte commercial**

« L'escompte peut être défini comme l'opération par laquelle un banquier, met à la disposition de son client, le montant d'un effet de commerce, déduction faite des agios, avant son échéance pour le présenter à l'encaissement ou bien le réescomptera auprès de la banque centrale en cas de difficultés de trésorerie ». ¹⁸

▮ **L'avance sur marchandises**

« L'entreprise qui détient des marchandises en stock peut demander à son banquier une avance sur ses marchandises. Cette avance sera dans la plupart du temps garantie par marchandises qui seront donc affectées en gage soit dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux appartenant à tiers (magasin général par exemple) ». ¹⁹

▮ **L'avance sur titres**

« Cette forme de crédit est peut utilisée dans le domaine industriel et commercial, et rarement utilisés en Algérie. Ces avances sont garanties par des titres de négociation ou des bons de caisse, possédés par le client dans la banque où il a demandé cette avance. Cette avance ne doit pas dépasser 80% de la somme des titres détenus par la banque ». ²⁰

Le crédit par signature

Si le plus souvent la banque aide l'entreprise en mettant à sa disposition des fonds sous forme de crédit de trésorerie, elle peut aussi lui apporter son concours sous forme d'engagement appelé signature.

« Il formalise l'engagement de la banque à exécuter au lieu et à la place d'un client l'obligation dans laquelle il est astreint en cas de défaillance ». ²¹

Cette catégorie de crédit n'entraîne aucun décaissement effectif de la part du banquier contrairement aux crédits par caisse. On distingue trois formes :

¹⁸ LUC Bernert-Rollande, OP. Cité ,page 278.

²² Ibid. Page 293.

²⁰ M.MATHIEU, OP. Cité .Page 177.

²¹ DLEGAIS, le cautionnement, Edition LITEC, Paris, 1999, Page 38.

- Les crédits par caution.
- Les crédits par acceptation.
- Les crédits par aval

Les cautions

Pour différer les paiements

▫ **Obligation cautionnées**

« Toute entreprise perçoit pour le compte de l'État la TVA. Cette TVA doit être reversée immédiatement(en fait, vers le 15 du mois ou du trimestre suivant), diminuée de celle qui a été payée. La plupart des entreprises accordent des délais de paiement à leurs clients, l'administration fiscale admet que le reversement de cette TVA soit différé de 04 Mois au plus avec toutefois, pour condition que ce différé de paiement soit cautionné par une banque. Au cas où l'entreprise serait défaillante, le Trésor Public se retournera contre la banque ».²²

▫ **Crédit d'enlèvement**

« Il donne la possibilité pour un importateur d'enlever des marchandises sans avoir à attendre la liquidation (calcul) des droits de douane à condition de fournir une caution bancaire »²³

▫ **Cautions pour impôts contestés.**

«Le contribuable qui conteste des impôts ou des taxes doit les régler ou fournir des garanties. La banque peut alors se porter caution avec les risques de ne pouvoir être toujours subrogée dans les droits du Trésor »²⁴

- pour éviter les paiements

▫ **Cautions d'adjudication et de bonne fin**

« Cette caution signifie que d'une part (adjudication), le banquier garantit le sérieux de l'entreprise adjudicataire et d'autre part (bonne fin) qu'elle est de la même de mener dans de bonnes conditions le chantier à sa fin.

« Le plus souvent, cette forme de caution est utilisée dans la soumission des projets et chantiers par l'État ou les collectivités locales »²⁵

▫ **Cautions par matière de droits de douane et TVA**

²⁵ Ibid. Page92

²³ Bernet-Rollande, OP. Cité. Page 296

²⁴ Ibid. Page 296

²⁵ Ibid. Page 296

« Une entreprise peut être disposée de payer des droits de douane ou la Tva sur des produits importés avant d'être réexportés (admission temporaire), à condition de fournir une caution bancaire »²⁶

¶ **Caution de remboursement d'acomptes**

Ces cautions octroyées en cas d'acomptes versés par les clients dans le cadre des marchés publics et privés, nationaux ou étrangers »²⁷

¶ **Cautions diverses**

C'est un cautionnement donné en faveur de certaines professions qui doivent fournir des garanties par exemple : garantie financière des conseils juridiques, des agents immobiliers, etc. ».²⁸

¶ **Cautions de remboursement de découvert local.**

« Les concours consentis par un autre banquier à l'étranger seront contre-garantis par la banque de l'exportateur ».²⁹

¶ **Cautions de remboursement des droits de douane du pays acheteur**

« Pour garantir le paiement des droits de douane en cas d'exonération sous condition de rapatriement ou réexportation (en cas de l'importation temporaire de matériels de chantier par exemple) »³⁰

¶ **Cautions dans le cadre d'obligations diverses**

« Ce sont des cautions en faveur d'autres confrères : société de crédit-bail, institutions financières spécialisées.

Dans le cadre d'émission de titres par émetteurs publics ou privés : c'est une garantie de bonne fin ».³¹

²⁶ Ibid page 296

²⁷ D Legais, OP, Cité. Page 233

²⁸ Ibid. page 234

²⁹ Luc Bernert- Rollande, OP. Cité. Page 297

³⁰ Ibid. Page 297.

³¹ G.Branger, " Traité d'économie bancaire", Edition, P.U.F. Paris, 1975. Page 212.

Les crédits par acceptation

« Ils sont définis comme étant l'acceptation de la signature que le tiré oppose sur la traite et par laquelle il s'engage à payer l'effet à l'échéance »³²

Le banquier permet à ce dernier d'obtenir du crédit dans une banque en escomptant l'effet.

Le crédit par aval

« C'est un engagement pris par le banquier, pour garantir le paiement d'un effet de commerce, il peut être donné sur la traite ou par un acte séparé, il est exprimé par la mention " bon pour aval " accompagné de la signature du banquier ». ³³

2. Financement d'investissement

Toute entreprise se doit d'acquérir de nouveaux moyens de production (investir) aussi bien à sa création que pour assurer sa pérennité

Définition du financement d'investissement

Pour définir le crédit d'investissement, nous ne serons pas motivés par la durée du crédit, nous adapterons un principe selon lequel la nature des biens financiers est le critère fondamental de la définition du crédit à court, moyen et long terme.

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan, les immobilisations, l'outil de travail (de production de l'entreprise) et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

Le crédit à moyen terme (CMT)

Il s'inscrit dans la fourchette 2 ans à 7 ans. Il est essentiellement accordé pour acquisition de biens d'équipement amortissables entre 8 ans et 10 ans. L'octroi de ce crédit se fait, de la part du banquier faisant l'objet d'une étude poussée, car le risque provient de la durée et de l'importance du prêt. Il faut étudier les incidents sur le marché et de la mise en place de cet équipement et prévoir la situation foncière de l'entreprise, compte tenu de son nouvel équipement (outil de production) et de ses charges nouvelles.

Ceci nécessite l'élaboration d'un plan provisionnel de financement pluriannuel qui mettra en parallèle l'ensemble des ressources et emplois de l'emprunteur, afin de dégager les possibilités

³² Ibid page 213

³³ Ibid page 213

futures de l'entreprise à faire face à ces dettes et assurer le déroulement normal de l'opération de crédit.

Les crédits à moyen terme constituent un avantage pour la banque, selon la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, les crédits à moyen terme sont éligibles au refinancement apurés de la banque d'Algérie, ils peuvent être scindés en trois catégories :

Les crédits à moyen terme réescomptables

Pour pouvoir faire face à l'immobilisation des fonds décaissés à l'occasion de la réalisation de crédit, la banque est obligée de recourir au réescompte auprès de la banque d'Algérie.

L'opération d'escompte des effets relatifs au crédit à moyen terme est régie par l'article 71 de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, qui stipule : « la banque centrale peut réescompter aux banques et aux établissements financière pour des périodes de six mois au minimum ou prendre en pension des effets créés en représentation de crédit à moyen terme ».³⁴

Ces réescomptes sont renouvelables, mais pour une période ne pouvant pas dépasser trois années. Les effets à réescompter doivent comporter, en plus de la signature du cédant, deux signatures de personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont l'une peut être remplacée par la garantie de l'Etat.

Les crédits à moyen terme mobilisables

Pour ce type de crédit, la banque ne s'adresse pas à la BA pour se refinancer, mais elle cherche plutôt à mobiliser son crédit sur le marché financier, lequel malheureusement est inopérant en Algérie.

La mobilisation est une opération par laquelle un créancier (le banquier dans notre cas) trouve apurés d'un organisme mobilisateur la disponibilité des sommes qu'il a prêtées à son débiteur sur la base du document constatant sa créance sur ce dernier.

L'obtention d'un accord préalable de la part de l'organisme mobilisateur est assez souvent nécessaire pour avoir accès à cette mobilisation.

Dans l'Algérie où la banque algérienne est le mobilisateur, les crédits à moyen terme doivent avoir l'un des objectifs suivants :

- Développent des moyens de production.

³⁴ la loi n°90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, le journal officiel de la république algérienne n° 16, avril 1990, Alger.

- Financement d'exploitation.
- Construction d'immeubles d'habitation.

Ils doivent remplir des conditions établies par le conseil admis auprès de la banque centrale.

Les crédits à moyen terme directs

C'est un crédit qui n'offre pas de possibilité de refinancement à la banque, il est alimenté par la propre trésorerie de cette dernière. Il résulte que le taux d'intérêt débiteur appliqué à ce type de crédit est plus élevé que celui du CMT finançables.

Elles courent de ce fait un risque d'immobilisation. Ce risque est d'autant plus élevé que le terme est éloigné.

Les crédits à long terme (CLT)

Il s'inscrit dans la fourchette 8 à 20 ans. Il finance les immobilisations lourdes, notamment des constructions.

Les banques accordent peu ce type de crédits, en raison de ses longs délais de remboursement qui nécessite des ressources de durée compatibles. Toutefois, les banques font de la transformation en affectant des ressources à court terme dans le financement long terme, dans l'espoir qu'il aurait tous les jours de nouveaux dépôts même à vue qui viendraient en substitution à ceux des immobilisations dans les crédits à long terme .

Ce genre de crédit est surtout octroyé aux particuliers sous forme de crédit immobilier, pour l'acquisition de logement.

Le crédit bail (leasing)

Le crédit bail est une technique de financement d'une immobilisation, par la quel une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise Cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle faible en fin du contrat ».³⁵

Le locataire (preneur) dispose de trois possibilités :

- Mettre fin au contrat, c'est –à-dire rendre le bien à la société bailleuse
- acheter l'équipement pour une somme très faible (le bien est totalement amorti)
- renouveler le contrat de bail à un prix bas.

³⁵ L. BERNET –ROLLAND, principe de technique bancaire, DUNOD, paris, 2004, page 02.

Le succès du leasing est dû aux avantages qu'il présente :

- Possibilité d'avoir un financement à 100% contrairement au crédit qui nécessite un apport personnel.
- Possibilité d'obtenir du matériel même si la surface financière n'est pas très importante, la société de leasing se préoccupe uniquement de la possibilité de règlement des redevances.
- Possibilité de changer souvent le matériel, ce qui est intéressant quand il s'agit d'un secteur où les évaluations techniques sont rapides comme dans le cas de l'informatique.

L'inconvénient principal de cette technique de financement est son coût qui est très élevé pour l'utilisateur, notamment les petites entreprises. En Algérie, cette technique est très peu pratiquée, seules EL-BARAKA Bank, NATEXIS, BNP, société Maghreb leasing, pratiquement ce type de crédit.

Section 03 : Les risques et les garanties d'un crédit bancaire

Selon J.SPLINDER, « le risque de crédit consiste dans la défaillance possible de l'emprunteur dans le remboursement de crédits, il est présent à toutes les étapes de la relation d'un établissement de crédits avec ses clients : lors de la sélection des emprunteurs et au cours du déroulement de la relation contractuelle». ³⁶

1. Les risques d'un crédit bancaire

La confiance n'a de sens que dans une situation de risque potentiel. Il existe deux sortes de risques : les risques internes et les risque externes.

Les risques internes

Les risques internes sont ceux liés à la gestion interne de la banque et que celle-ci peut maîtriser. Ils concernent différents éléments, parmi lesquels, la liquidité et la capacité à évaluer le risque.

Le risque de liquidité

Selon J-M. LASRY et Y.SIMON : « le risque de liquidité se définit comme un risque, à un moment donné, de ne pas pouvoir faire face au passif exigible avec l'actif réalisable et disponible ». ³⁷

³⁶ JAQUES SPLINDER, contrôle des activités bancaires, édition économisa Paris, 1998, page 250

³⁷ JM, LASRY et Y. SIMON, Dictionnaire des marchés financiers, édition economica, Paris. 1997, Page 220

La capacité à évaluer le risque

L'analyse et l'évaluation des risques sont l'une des compétences essentielles du métier de banquier. Il est indispensable pour la banque de bien évaluer le risque de chaque crédit octroyé et de décider à partir de cette évaluation, d'accepter ou pas la demande de crédit.

Les risques externes

Les risques externes sont les risques que la banque ne peut maîtriser. Ils revêtent trois aspects différents : le risque d'immobilisation, le risque de non-remboursement et le risque du taux d'intérêt.

Le risque d'immobilisation

Il apparaît lorsque pour une raison ou pour une autre, le crédit octroyé ne peut être admis du réescompté, la banque de ce fait est condamnée à le nourrir sur sa propre trésorerie qui se trouve ainsi immobilisée.

Le risque de non-remboursement

Ce risque est plus grave que le risque d'immobilisation. En effet, dans ce cas, les fonds sont non seulement immobilisés, mais le débiteur (personne morale ou physique bénéficiaire du crédit) devient insolvable en terme de crédit, c'est-à-dire incapable d'honorer sa dette à l'échéance.

Le risque d taux d'intérêt

Il est défini comme le risque de perte liée à la variation adverse des taux d'intérêt (le taux d'intérêt des ressources doit être inférieur au taux du crédit, pour permettre à la banque de réaliser une marge, et donc se rémunérer).

2. Les garanties

Pour s'assurer de la bonne situation financière du client, la meilleure solution est de prendre des précautions. Pour un crédit de fonctionnement, il n'y a pas de garanties particulières exigées, sauf lorsque le risque évalué par le banquier est jugé trop important.

Dans ce cas, il pourra demander des garanties sous forme de suretés réelles ou de suretés personnelles. Par contre pour le crédit d'investissement, l'existence des garanties est la règle.

A ce titre on distingue deux catégories de suretés.

Suretés réelles

Il existe généralement trois catégories de suretés réelles.

Le nantissement de fonds de commerce

Cette garantie portée sur le financement d'un fonds de commerce au sens large, le nantissement du fonds de commerce consiste en l'affectation en gage par le débiteur, au profit de son banquier, de son fonds de commerce.

L'article N°119 du code de commerce stipule : « sont seuls susceptibles d'être compris dans le nantissement comme faisant d'un fonds de commerce, l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage , le mobilier commercial, le matériel ou l'outillage servant à l'exploitation du fonds, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce .

Les dessins et modèles industriels et généralement les droits de propriétés industrielles, littéraires ou bien artistiques qui y sont attachés».

Le nantissement de valeurs mobilières

Selon AMMOUR BEN HALIMA, « porte sur le gage des valeurs mobilières (actions, obligations), les titres de garanties, ils sont remis soit au créancier, soit entre les mains d'un tiers convenus entre les parties ». ³⁸

Les sûretés immobilières

Sont généralement constituées sous forme d'hypothèque.

L'hypothèque est une opération qui consiste à conférer au créancier un droit réel sur les immeubles que les débiteur a affecté en garantie de ses obligations. L'hypothèque doit être inscrite à la conservation des hypothèques.

³⁸ AMMOUR BEN HALIMA, " pratiques des activités bancaire ", édition Dahlab, Alger 1997. Page 58-59.

Les sûretés personnelles

Elles sont un engagement pris au profit de la banque par des personnes physiques ou morales d'exécuter l'obligation du débiteur en cas de défaillance de ce dernier à l'échéance. Les sûretés personnelles se réalisent sous les formes juridiques de cautionnement et de l'aval.

Le cautionnement

Est un contrat par lequel une personne appelée caution promet l'exécution d'une obligation dans le cas où le débiteur est défaillant envers le créancier.

L'aval

Est une garantie de paiement donnée sur une lettre de change, un billet à ordre encore sur un acte séparé, il est fourni par une personne appelée avaliseur ou donneur d'aval, qui s'engage à payer le montant en totalité à son échéance en cas de défaillance du débiteur, dont il est le garant.

Conclusion

La principale raison de la naissance et du développement de la relation banque et entreprise est toujours le besoin de financement qui peut être justifié par le manque des ressources propres.

Alors, le recours au crédit bancaire constitue l'un des moyens dont dispose l'entreprise pour couvrir ses besoins de financement. Mais l'octroi de crédit bancaire par la banque engendre toujours un risque de perte des capitaux empruntés. A cet effet, l'appréciation économique de l'entreprise est obligatoire.

La banque n'accorde pas facilement des crédits à ses clients, en raison du risque interne et externe. Celle-ci (la banque) exige toujours des garanties en contre partie des crédits accordés.

Introduction

Dans ce chapitre nous allons faire une étude de dossier sur un client qui souhaitera financer son investissement, donc on va expliquer les différentes étapes de cette étude et on va mettre en relief tous les instruments qui serviront à une analyse fiable.

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil " BNA "

1. Historique de la BNA

La BNA est une banque au passé riche, tournée vers l'avenir.

Le parcours de la doyenne : la première banque commerciale nationale, la banque d'Algérie (BNA), a été créée le 11 juin 1966, elle exerçait toute activité d'une banque universelle et était chargée en outre, du financement de l'agriculture.

En 1982, la BNA a été restructurée. Il a été créée une nouvelle banque spécialisée qui aura pour vocation principale la prise en charge du financement et de la promotion du monde rural la BADR.

La loi numéro 88-01 du 12 janvier 1988 portant orientation des entreprises économiques vers leur autonomie et les missions de la BNA avec notamment :

1. Le retrait du Trésor des circuits financiers qui se traduit dans le nouveau système par l'absence de centralisation de distribution des ressources par le Trésor.
2. La libre domiciliation des entreprises auprès des banques.
3. Et la non automaticité des financements.

La loi numéro 90-10 de 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit quant à elle, pose une refonte radicale de système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économiques du pays. Elle met en place des dispositions fondamentales dont le passage des entreprises publiques au secteur privé (privatisations).

La BNA au instar des autres banques, est considérée comme une personne morale qui effectue à titre de profession habituelle et principalement des opérations portant la réception de fonds du public, des opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle, des moyens de paiement et la gestion de ce

Au plan interne, les réformes liées à ces deux textes fondamentaux ont donné lieu à une série d'actions multiformes, tant sur le plan institutionnel et organisationnel (mise en place des organes statutaires et réorganisation des règles prudentielles, et assainissement du portefeuille), que sur celui de la gestion sociale (l'entrée en régime de partenariat consacrée par la

convention collective et le règlement intérieur, en sus de l'enrichissement subséquent des instruments de GRH).

Ces actions soutenues ainsi que la situation et les performances de l'institution ont fait, par délibération du conseil de la monnaie et de crédit du 05 septembre 1995, que la BNA soit la première à obtenir son agrément.

Le capital de la BNA a été augmenté. Il a été porté de 14.600 milliards de DA à 41600 milliards de dinars par l'émission de 27000 nouvelles actions, souscrites et détenues par le Trésor Public.

2. Rôle de la BNA 589

Le rôle joué par cette agence est :

- ▮ Attirer les clients pour collecter le maximum de ressources en leur proposant ses services ;
- ▮ Rechercher le maximum de renseignements sur la clientèle qui bénéficie des lignes de crédit pour la limitation des risques que représentent ses opérations ;
- ▮ Renseigner les clients avec exactitude sur les états de leurs comptes mais dans les limites des pouvoirs dont ils disposent ;
- ▮ En outre, d'autres tâches administratives lui sont attribuées.

Les agences de l'établissement bancaire que constitue la BNA sont classées selon le volume d'activité qui est en fonction des pouvoirs conférés (le chiffre d'affaire, la situation géographique et les nombres de main d'œuvre), en trois catégories :

- ▮ Les agences principales
- ▮ Les agences de catégorie « A »
- ▮ Les agences de catégorie « B »
- ▮ Les agences de catégorie « C »

En se référant, à la lettre N° 1741 du 10 Novembre 1997, l'agence BNA 589 est une agence de catégorie « C » pouvant sous réserves du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de la banque, au sens de la loi de la monnaie et du crédit.

Celle-ci rentre dans les objectifs prioritaires de perfectionnement et d'affermissement, et les perspectives d'injonction assignées par la direction générale visent à :

- ▮ L'amélioration du système de la BNA
- ▮ L'amélioration du fonctionnement des réseaux d'exploitation
- ▮ Une meilleure maîtrise des risques en matière d'octroi et de gestion des crédits

Dans ce cadre, l'agence BNA 589 d'Aokas, comme toute agence BNA, doit par le biais des moyens d'accueil et de traitement, dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle, quelque soit sa nature et son secteur d'activité. En outre elle est tenue de traiter toute opération de commerce extérieur requise, dans la limite des prérogatives conférées (rôle du service étranger marchandises), de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et la survie de ceux-ci

(fonction allouée service crédit) dans le but de traiter l'ensemble de ces opérations, et pour accomplir, convenablement, ses missions afin de répondre de mieux à ses engagements.

3. Les différents services de la BNA AOKAS « 589 »

L'agence BNA AOKAS étant une agence de catégorie C, comprend 5 services et un sixième est dernièrement intégré :

Service administratif

Ce service s'occupe de toutes les tâches administratives et le fonctionnement de l'agence.

Service engagement

Il représente les différents engagements de la banque vis-à-vis de sa clientèle, il s'occupe du montage, de la gestion et du suivi des dossiers du crédit (crédits à long terme, crédit à moyen terme et le crédit à court terme)

Service étranger marchandises

Ce service s'occupe de toutes les opérations concernant le commerce extérieur à savoir les opérations liées à la devise.

Service caisse

Il effectue toutes les opérations comportant un mouvement effectif d'espèces, versements, retraits, ou mouvements de compte (virement).

Service contrôle

Ce service contrôle et vérifie la conformité et la régularité des opérations effectuées par le personnel durant la journée (avant la fermeture de l'agence (ensemble des opérations doivent être vérifiées par ce service)).

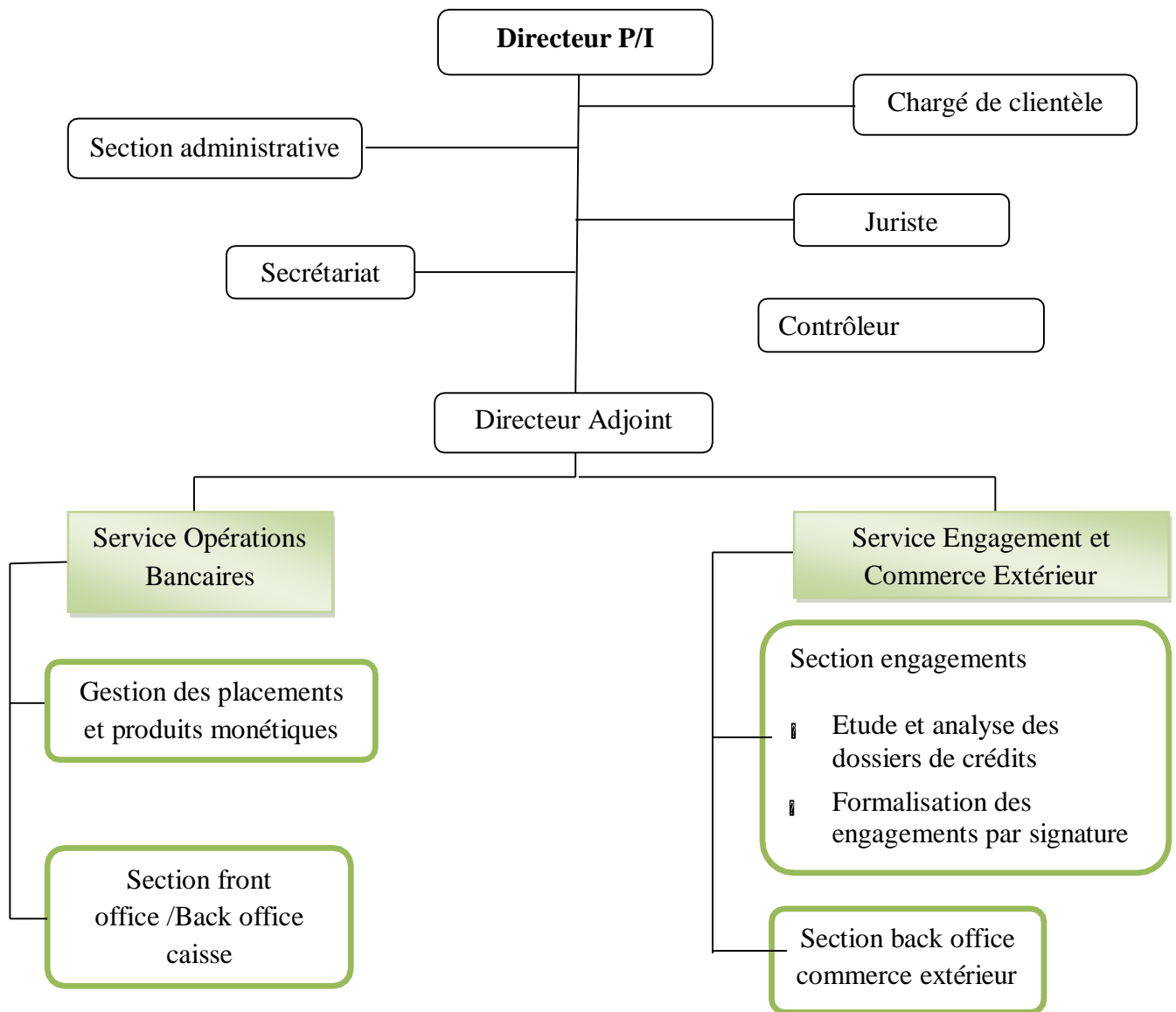
Service télé compensation

La compensation et l'automatisation des paiements de masse concernant tous les instruments de paiements normalisées, il reposent sur le principe de la dématérialisation, et l'automatisation des échanges des données électroniques des opérations.

Le service télé compensation est un système d'autoprotection contre les risques systémiques et sécurisants contre tous risque opérationnel.

4. Organigramme de l'agence BNA 589 AOKAS

Organigramme de l'agence BNA 589 AOKAS



Source : document de la banque.

Section 02 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement

Nous avons pris le dossier d'une entreprise, qui a été créée en 1995 et qui a sollicité la BNA pour l'octroi d'un crédit d'investissement moyen terme d'un montant de 1 794 000 DA pour l'acquisition d'un matériel de transport, comme cas pratique.

1. Montage d'un dossier de crédit d'investissement

Identification du demandeur de crédit

Le crédit est demandé par un client à la BNA qui a cumulé une longue expérience dans le domaine du transport depuis 1995 à ce jour, notre relation prévoit de créer 04 postes de travail : 02 chauffeurs et 02 receveurs.

Présentation du projet

Le présent projet rentre dans le cadre de la réhabilitation de l'activité de l'entreprise spécialisée dans le transport collectif de voyageur.

La structure de financement proposée par le promoteur est la suivante :

-Apport personnel de 1 196 KDA

-Crédit bancaire de 1 794 KDA

Le coût global de l'investissement est estimé de 2 990 KDA.

Localisation du projet

La réalisation de ce projet est prévue dans la commune de SOUK EL TENINE wilaya de BEJAIA.

Emplois Créés

Ce projet permet la création de quatre (04) postes de travail.

Etude de la viabilité du projet

L'investissement est de type réhabilitation, il s'agit de l'acquisition de 02 Mini Bus de Marque TOYOTA. La clientèle ciblée les particuliers.

La fiabilité du projet

Le projet est réalisable et ne nécessite pas d'études conceptuelles pour sa mise en marche car il consiste en l'acquisition du matériel roulant 02 mini bus neufs, amortissables sur 05 ans et aussi disponibles. Par ailleurs, toutes les conditions sont réunies pour la réussite du projet.

1.7. La Rentabilité du projet

Les prévisions du promoteur sont positives sur toute la durée de l'étude notamment pour ce qui est du chiffre d'affaires à réaliser qui est en croissance continue d'une année à une autre.

Le projet est rentable car il dégage une VAN positive de l'ordre de 15.906.041,00 DA et le délai de récupération de l'investissement (DRI) est inférieur à la durée d'amortissement de l'investissement.

┆ **La durée de vie de l'investissement** est souvent égale à la durée de vie économique des équipements

┆ **Le taux d'actualisation** représente le coût moyen pondéré des ressources (fonds propres et DLMT). Cependant, mais le taux retenu dans cette étude est égale à dix (10%).

┆ **La Valeur Actuelle Nette (VAN)** déterminé d'abord par l'actualisation des flux de trésorerie (issus du tableau Emplois/Ressources est positive traduisant ainsi la rentabilité du projet

2. Présentation chiffrée du projet d'investissement

Tableau n°01 : schéma chiffré des équipements

Désignation	Valeur KDA	Observation
Acquisition des véhicules	9708	
Assurance		
Agencements, Aménagements	--	
Total	9708	

Le Financement, les projections financières et la rentabilité

économique Tableau n°02 : Schéma de financement envisagé

Nature du financement	Montant en KDA	Pourcentage
1 - Autofinancement :		
CAF	--	
Apports en nature	--	
Apports en K	--	
Apports en compte courant	1 196	
Total Autofinancement	1 196	40%
2 - Emprunts sollicités	1 794	60%
Total 1+2	2 990	100%

i Eléments constitutifs du plan de financement

Tableau n°03 : Tableau d'amortissement des crédits à terme en cours

Montant :	1.794.000,00 DA
Durée (Nmbre d'années + différé) :	5 ans
Taux d'intérêts :	5,25 %
Modalités de remboursement :	Trimestriellement
Date d'utilisation souhaitée :	FEVERIER 2019

Tableau n°04 : Tableau d'amortissement du crédit d'investissement

Année	Cap début année	Amortissement	Intérêts	TVA	Restant dû	Annuité
N	1 794 000,00	358 800,00	94 185,00	17 895,00	1 435 200,00	470 880,00
N+1	1 435 200,00	358 800,00	75 348,00	14 316,00	1 076 400,00	448 464,00

	0					
N+2	1 076 400,0 0	358 800,00	56 511,00	10 737,0 0	717 600,00	426 048,00
N+3	717 600,0 0	358 800,00	37 674,00	7 158,00	358 800,00	403 632,00
N+4	358 800,0 0	358 800,00	18 837,00	3 579,00	0,00	381 216,00
Total		1 794 000,00	282 555,0 0	53 685,0 0		2 130 240,00

Evolution de la structure financière

Tableau n°05 : Evolution de la structure
financière

Désignations	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
FRNG	7289654,00	11932853,00	16924054,00	22062254,00	27110454,00
BFR	6864908,00	7649000,00	8494000,00	9203000,00	9395000,00
Trésorerie en fin période	424746,00	4283853,00	8430054,00	12859254,00	17715454,00

Commentaire :

L'activité dégagera des FR positifs durant les cinq années d'investissement, lesquels permettront de couvrir les BFR et par conséquent dégageront des trésoreries annuelles positives, comme le montre le tableau ci-dessus.

Analyse financière par la méthode des ratios

I ratios de structure et d'endettement

Tableau n° 06 : ratios de structure et d'endettement

Désignations (ratios)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Ratio de Solvabilité (Ressources Propres/Total du Bilan)	74%	80%	85%	91%	95%
Ressources propres/capitaux permanents	75%	81%	87%	92%	96%
Capitaux Permanents/Total du Bilan	98,44%	98,40%	98,38%	98,46%	98%
capacité de remboursement	0,86	0,69	0,48	0,32	0,16

Les ressources propres représentent 74% du total de bilan à la première année prévisionnelle et atteindra 95% à la cinquième année, renseignant ainsi, de la solvabilité consistante de cette affaire.

Le rapport entre les capitaux permanents et le total du bilan, qui est de 98% en moyenne pour les cinq années prévisionnelles, nous amène à dire que l'entreprise est stable et qu'elle jouit d'une solide assise financière.

Par ailleurs, l'indépendance financière de cette affaire, représentée par le ratio : ressources propres sur capitaux permanents est en évolution continue avec de 75% pour le premier exercice comme le montre le tableau ci-dessus et atteindra 96% à la cinquième année. Aussi, la capacité de remboursement de la dette est suffisamment acceptable étant donné que la dette ne dépasse pas quatre fois la CAF, tout au long de la période d'étude.

I L'Activité :

La croissance du CA ainsi que de la VA d'une année à une autre nous permettent d'apprécier la croissance de l'établissement.

I La Rentabilité :

Bien que ce volet soit déjà traité supra, l'analyse de la rentabilité de du projet nous permet, à travers l'analyse des éléments constituant le tableau ci-dessus, de dégager une VAN positive ce qui signifie que le projet est rentable avec un délai de récupération inférieur à la durée du projet.

La Solvabilité :

Tableau n° 07 : ratios de solvabilité

4- ratios de solvabilité:					
Autonomie financière	73%	80%	85%	91%	95%
Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4

La solvabilité de l'affaire est très appréciable d'après les chiffres prévisionnels. Aussi, l'autonomie financière de l'entreprise s'élève en moyenne pour les cinq années d'étude, à 84%.

Le ratio de l'endettement à terme est en diminution d'une année à une autre, ce qui nous indique que notre relation est indépendante financièrement.

La garantie proposée est l'hypothèque sur local sis à Au lieu pour une valeur de DA 3.120.000,00 (expertise le 10/02/2013 par..... Expert agréé près la cours et les tribunaux)

Notre études est portée sur le financement d'un projet d'acquisition de deux minibus soit un CMT DE KDA4854, notre relation nous a présente comme garantie d'hypothèque un local d'une valeur de KDA3.120 ET le financement du premier bus avec ses propres moyens.

A cet effet et compte tenu de la rentabilité prévisionnelle du projet, nous émettons un avis favorable pour la mise en place d'un CMT de 2427 KDA, soit 50% du montant du projet, remboursable sur une durée de 5 Ans dont un (01) an de différé.

Analyse de la performance de client

Nous basons sur la projection de TCR, SIG et CAF.

Tableau n°08 : Tableau de projection à 5 ans (TCR et Bilans)

Désignation des comptes	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
70- Ventes de marchandises					
60- Marchandises consommées					
80- Marge brute	0	0	0	0	0
71- Production vendue					
72- Production stockée					
73- Product° de l'entreprise p/ elle-même					
74- Prestations fournies	2 880 000,00	3 360 000,00	4 080 000,00	4 320 000,00	4 800 000,00
75- Transfert des charges de production					

61- Matières et fournitures consommées	161 000,00	255 000,00	350 000,00	372 000,00	413 000,00
62- Services	483 000,00	602 000,00	691 000,00	729 000,00	796 000,00
81- Valeur ajoutée	2 236 000,00	2 503 000,00	3 039 000,00	3 219 000,00	3 591 000,00
77- Produits divers					
78- Transfert des charges d'exploitation					
63- Frais du personnel	527 000,00	452 000,00	558 000,00	575 000,00	592 000,00
64- Impôts et taxes	72 000,00	84 000,00	102 000,00	108 000,00	120 000,00
65- Frais financiers	160 805,00	129 244,00	96 683,00	64 122,00	31 561,00
66- Frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68- Dotations aux amortissements et prov.	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00
83- Résultat d'exploitation	452 195,00	813 756,00	1 258 317,00	1 447 878,00	1 823 439,00
79- Produits hors exploitation					
69- Charges hors exploitation					
84- Résultat hors exploitation	0	0	0	0	0
880- Résultat brut d'exploitation	452 195,00	813 756,00	1 258 317,00	1 447 878,00	1 823 439,00
889- Impôts sur les bénéfices	113 048,75	154 613,64	239 080,23	275 096,82	346 453,41
88- Résultat net de l'exercice	339 146,25	659 142,36	1 019 236,77	1 172 781,18	1 476 985,59

Tableau n°09 : Projection des SIG

Désignation des comptes	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
70- Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71- Production vendue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74- Prestations fournies	8.640.000,00	8.640.000,00	9.120.000,00	9.600.000,00	9.600.000,00
= Chiffre d'affaires	8.640.000,00	8.640.000,00	9.120.000,00	9.600.000,00	9.600.000,00

81- Valeur ajoutée	6.958.000,00	6.951.000,00	7.284.000,00	7.607.000,00	7.502.000,00
E.B.E.	5.859.000,00	5.818.000,00	6.115.000,00	6.211.000,00	6.070.000,00
83- Résultat d'exploitation	2.598.639,00	2.608.639,00	3.004.418,00	4.167.400,00	4.077.400,00
84- Résultat hors exploitation	-	-	-	-	-
880- Résultat brut d'exploitation	2.598.639,00	2.608.639,00	3.004.418,00	4.167.400,00	4.077.400,00
889- IBS	-	-	-	-	-
88- Résultat net de l'exercice	2.598.639,00	2.608.639,00	3.004.418,00	4.167.400,00	4.077.400,00

▮ **Projection des Bilans retraités :**

Tableau n°10 : Bilans retraités

EMPLOIS (ACTIF)	Années				
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Actif immobilisé net	4 096 000,00	3 072 000,00	2 048 000,00	1 024 000,00	0,00
Actif circulant d'exploitation	3 369 000,00	3 931 000,00	4 773 000,00	5 054 000,00	5 616 000,00
Actif circl hors exploitation					
Trésorerie Active	1 051 194,00	1 604 871,00	2 399 681,00	3 939 760,00	5 604 661,00
Total	8 516 194,00	8 607 871,00	9 220 681,00	10 017 760,00	11 220 661,00

RESSOURCES (PASSIF) Années

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Capitaux permanents	9 635 146,25	9 382 657,36	9 442 400,77	9 829 863,18	10 557 807,59
Capitaux propres	5 539 146,25	6 310 657,36	7 394 400,77	8 805 863,18	10 557 807,59
(-) ASV					
(+) Dettes finan. à LMT	4 096 000,00	3 072 000,00	2 048 000,00	1 024 000,00	0,00
Dettes à CT d'exploitation	135 047,75	137 613,64	319 080,23	379 096,82	319 453,41
Dettes hors exploitation					
Trésorerie passive	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	9 770 194,00	9 520 271,00	9 761 481,00	10 208 960,00	10 877 261,00

BFR	3 233 952,25	3 793 386,36	4 453 919,77	4 674 903,18	5 296 546,59
variation du BFR		559 434,11	660 533,41	220 983,41	621 643,41

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Résultat net de l'exercice	22 371,00	288 754,00	608 494,00	993 311,00	1 457 303,00
+ Dotation aux amortissements et provisions	598 000,00	598 000,00	598 000,00	598 000,00	598 000,00
- Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Valeur comptable des investissements cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capacité d'autofinancement	620.371,00	886.754,00	1.206.494,00	1.591.311,00	2.055.303,00

Désignation	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
Résultat net de l'exercice	339 146,25	659 142,36	1 019 236,77	1 172 781,18	1 476 985,59
+ Dotation aux amortissements et provisions	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00
- Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Valeur comptable des investissements cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capacité d'autofinancement	1 363 146,25	1 683 142,36	2 043 236,77	2 196 781,18	2 500 985,59

Tableau n°10 : évaluation de la CAF

Tableau n°12: Calcul de la VAN

Année	Flux de trésorerie	Coefficient	Flux actualisés	Cumul
N	5 120 000	1,000000	5 120 000	5 120 000
N+1	1 543 660	0,909091	1 403 327	6 523 327
N+2	1 770 851	0,826446	1 463 513	5 059 814
N+3	2 389 940	0,751315	1 795 597	3 264 217
N+4	2 368 579	0,683031	1 617 771	1 646 445
N+5	9 140 874	0,620921	5 675 764	4 029 318

■ VAN est positive, donc le projet est rentable

Délai de récupération du projet est de 3 ans et mois

$$DR = \frac{\text{Investissement initial}}{\text{Flux de trésorerie annuel}} \text{ ans et mois}$$

Conclusion

Au terme de ce travail, nous avons conclu que l'investissement est l'un des importantes perspectives de développement économique et son succès dépend de l'efficacité des agents économiques.

En Algérie, le système bancaire a connu des réformes ayant pour objectif d'instauration d'un environnement favorable aux banques pour qu'elles puissent exercer leur métier sous les critères de commercialité (rentabilité et sécurité).

La banque est l'un des processus de développement et le reflet de l'état économique, son rôle est d'assurer la médiation entre les détenteurs de capitaux et ceux qui ont besoin de ces derniers par la collecte et la distribution des ressources (les crédits).

Le financement bancaire est la relation qui regroupe le banquier (qui se trouve à la position de liquidité) et le client (entreprise qui se trouve en position de déficit de liquidité) sur un marché financier. En effet, la banque octroie un crédit à ces entreprises, mais la banque effectue certaines analyses pour mieux connaître la situation de l'entreprise. Cette dernière fournit des documents financiers qui permettent à la banque d'effectuer ces analyses financières. A cet effet, la banque décidera si elle donne (octroi) le crédit à l'entreprise ou pas.

L'entreprise algérienne plus que jamais a besoin d'être diagnostiqué pour réussir dans une économie de marché. Le rôle d'analyse financière est important, c'est un moyen de gestion qui peut aider les gestionnaires et les dirigeants de prendre les bonnes et les meilleures décisions au sein de leurs entreprises et saisir les opportunités. Donc l'analyse n'est pas importante uniquement pour la banque mais aussi pour l'entreprise.

Les données financières relatives à l'octroi du crédit bancaire sont correspondantes à une étude sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise. C'est ainsi que toute étude de crédit effectué suivant le plan d'analyse ainsi défini doit aboutir à une conclusion motivée et objective quant à : l'opportunité pour la banque d'investir dans le secteur d'activité, l'intérêt que présente la relation par sa solvabilité, sa moralité et ses potentialités, les besoins réels en crédits, Les garanties à confier en contrepartie des concours sollicités avec nécessité de garanties réelles pour les crédit de fonctionnement et crédits à moyen terme et que les garanties proposées soient solides et couvrent largement le montant du concours.

BIBLIOGRAPH

Les ouvrages

1. AMMOUR BEN HALIMA, *pratique des activités bancaires*, édition Dahleb, Alger 1997.
2. CELLE GEORGE, *l'entreprise et la banque*, centre de librairie et l'édition technique, paris, 1998, page 11.
3. Christian Konkuyt et Gilles Bressy : *Economie d'entreprise*, édition DALLOZ 2004, 31-35 rue Froidevaux 75685 Paris, page 02.
4. D LEGAIS, *le cautionnement*, édition LITEC, paris, 1999, page 88.
5. DE COUSSERQUES Sylvie, « Gestion de la banque ». 5^{ème} Edition, Paris, France, 2007, P103.
6. G.Branger, *traité d'économie bancaire*, Edition, P.U.F. Paris, 1975, Page 212.
7. JACUE SPLINDER, *contrôle des activités bancaires*, édition economica France 1998.
8. Jean-Louis & Monique Contamine-Raymond, *Droit bancaire*, Edition DALLOZ, Paris, 1955, page 169.
9. L.BERNET-ROLLAND, *principe de technique bancaire*, DUNOD, Paris, 2004, page....
10. Luc BERNET –ROLLANDE, *principes de techniques bancaires*, 25^e édition DUNOD, paris, 2008, page 273.
11. MICHEL MAHIEU, *l'exploitant bancaire et risque de crédit*, banque éditeur, Paris, 1995, page 164.
12. Michel ROUX, « Management de la banque ». Ed VUIBERT, Paris 2013, P170.

Les mémoires

- 1- CHABANE.L, *Etude bancaire d'un dossier de crédit d'exploitation, cas de la BNA agence « 589 » Aokas*, mémoire en vue de l'obtention d'une licence en Monnaie, Banque et Environnement financier, Promotion 2010/2011.
- 2- LALALI. R *contribution à l'étude de la bancarisation et de la collecte des ressources en Algérie. Ca de la wilaya de Bejaia*, mémoire de magister, université de Bejaia, année 2003.
- 3- MOUSLI abdenadir, *Analyse d'un crédit d'investissement en Algérie, cas BNA aokas agence « 589 » aokas*, mémoire en vue de l'obtention d'une licence en Monnaie, Banque et Environnement Financier, Promotion 2010/2011.
- 4- OUCHICHI Mourad, *le rôle de la banque dans le développement de la PME, cas de BNA agence « 589 » Aokas*, mémoire en vue de l'obtention d'une licence en Monnaie, Banque et Environnement Financier, Promotion 2010/2011
- 5- BOUMERAOUI Amirouche, FERMAS Massinissa, *Financement bancaire d'une entreprise, cas pratique : montage et étude des dossiers de crédit d'exploitation et d'investissement*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme master en Science Economique, Promotion 2018/2019.

Les lois

- 1- La loi n°90-10 d'avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, journal officiel de la république Algérienne n°16, 18 Avril 1990, Alger.

BIBLIOGRAPH

Dictionnaire

1. JM, LASRY et Y.SIMON, Dictionnaire des marchés financiers, édition economica, Paris, 1997, Page 220

Les sites internet

<http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Entreprise&oldid=74713922>»

<https://www.institut-numerique.org/chapitre-1-lentreprise-51e1188ab4d56>

<https://www.joelpro-educ.com/s/classification-des-entreprises-1er-ses-cours>

www.bna.dz

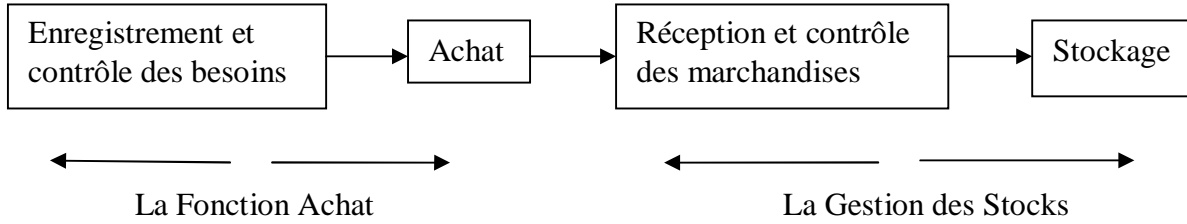
www.google.com

www.memoireonline.com

<https://www.creerentreprise.fr/relation-banque-entreprise-dirigeant/>

Annexes

Annexe 01 :



Annexe 02 : Tableau d'amortissement des investissements à acquérir

Année	Valeur début année	Amortissement	Valeur en fin d'année
N	9.708.000,00	1.941.600,00	7.766.400,00
N+1	7.766.400,00	1.941.600,00	5.824.800,00
N+2	5.824.800,00	1.941.600,00	3.883.200,00
N+3	3.883.200,00	1.941.600,00	1.941.600,00
N+4	1.941.600,00	1.941.600,00	0,00
Total		9.708.000,00	

Annexe 03 : Tableau d'analyse de l'évolution prévisionnelle de la structure financière

Désignation	N	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5
A. Ressources stables						
Capacité d'autofinancement		5.604.000,00	5.614.000,00	5.962.000,00	6.109.000,00	6.019.000,00
Cession ou réduction de l'actif immobilisé						
Augment° du capital en numéraire	4.854.000,00					
Augment° des quasi-fonds propres à LMT						
Augment° des dettes structurelles à + 1 an	4.854.000,00					
Cession d'immobilisations financières						
Total Ressources (A)	9.708.000,00	5.604.000,00	5.614.000,00	5.962.000,00	6.109.000,00	6.019.000,00
B. Emplois durables						
Distribution de						

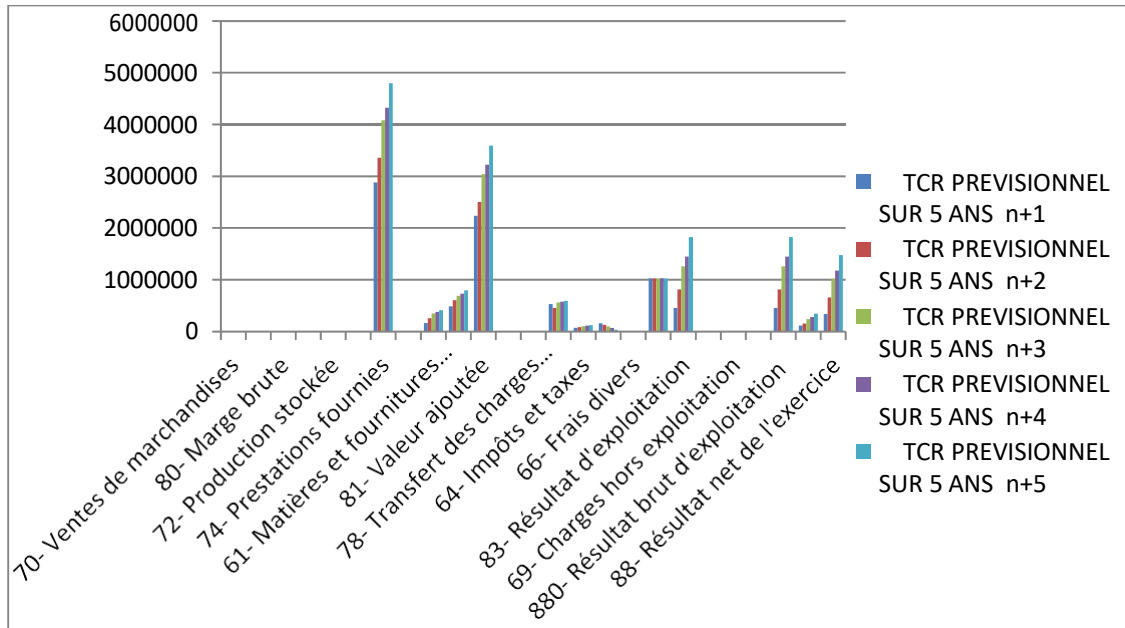
Annexes

dividendes						
Acquisition d'actif immobilisé	9.708.000,00					
Rembour des dettes + 1 an		1.213.500,00	1.213.500,00	1.213.500,00	1.213.500,00	1.213.500,00
Remboursement des ressources propres						
Total des emplois (B)	9.708.000,00	1.213.500,00	1.213.500,00	1.213.500,00	1.213.500,00	1.213.500,00
C. Variation du fonds de roulement (=A-B)	-	4.390.500,00	4.400.500,00	4.748.500,00	4.895.500,00	4.805.500,00
Var. du BFR d'exploitation (Stck+Réaliss-Frs)		6.864.908,00	784.092,00	845.000,00	709.000,00	192.000,00
Var. du BFR hors exploitation						
D. Variation du BFR		6.864.908,00	784.092,00	845.000,00	709.000,00	192.000,00
E. Variation de la Trésorerie (=C-D)		2.474.408,00	3.616.408,00	3.903.500,00	4.186.500,00	4.613.500,00
+ Variation des concours bancaires courants						
F. Variation du disponible		3.859.108,00	4.146.200,00	4.429.200,00	4.856.200,00	17.715.454,00

Fonds de roulement net global en fin de période	--	7.289.654,00	11.932.853,00	16.924.054,00	22.062.254,00	27.110.454,00
Besoin en fonds de roulement en fin de période	--	6.864.908,00	7.649.000,00	8.494.000,00	9.203.000,00	9.395.000,00
Trésorerie nette en fin de période	--	424.746,00	4.283.853,00	8.430.054,00	12.859.254,00	17.715.454,00

Fonds de roulement net global (jours de CA HT)	--	303,74	497,20	668,05	827,33	1.016,64
Besoin en fonds de roulement (jours de CA HT)	--	286,04	318,71	335,29	345,11	352,31
Trésorerie nette en jours de CA HT	--	17,70	178,49	332,77	482,22	664,33

Annexes



Annexes

DOCUMENTS CONSTITUTIFS D'UN DOSSIER DE CREDIT D'INVESTISSEMENT :

A. Documents Juridiques et administratifs :

1. Demande écrite signée par le client incluant la nature des concours sollicités, leurs montants, leurs durées, leurs objectifs et les modalités de leurs remboursements.
2. Statut juridiques pour les personnes morales.
3. Registre de commerce en précisant expressément l'activité de promotion immobilière pour ce type d'activité.
4. PV de l'assemblée générale des actionnaires conférant aux dirigeants de l'entreprise, les pouvoirs de contracter des emprunts et de donner des garanties, si cette disposition n'est pas prévue par les statuts.
5. Copie du bulletin officiel des annonces légales (BOAL)
6. CV des dirigeants et copies des pièces d'identité.
7. Qualification et expérience professionnelle du promoteur dans le domaine investi.
8. Acte de propriété ou bail de location du local devant abriter l'activité et pour la promotion immobilière l'acte de propriété du terrain d'assiette devant recevoir le projet immobilier ainsi que le livret foncier.
9. Certificat négatif d'hypothèque du terrain d'assiette du projet datant de moins d'un mois pour la promotion immobilière.
10. Rapport d'évaluation du local devant abriter l'activité réalisé par un professionnel (expert) dûment agréé et ce en vue d'une éventuelle prise de garantie.
11. Copie de la décision d'octroi des avantages délivrée par l'ANDI ou par le CNI.
12. Agrément et ou tout autre document autorisant le promoteur à exercer l'activité projetée.
13. Attestation d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers ouverts auprès du Ministère de l'Habitat pour les projets de la promotion immobilière.

Documents Comptables et Financiers

1. Etude technico-économique et financière du projet dûment signée et cachetée par un bureau d'études.
2. Bilan d'ouverture et bilans prévisionnels sur la durée du prêt.
3. Facture performante et/ou contrat d'achat d'équipement récent (moins de 03 mois) chaque rubrique reprise dans la structure d'investissement doit être préalablement justifiée par des factures et/ou devis.
4. Devis descriptif et estimatif des travaux de bâtiment et génie civil.
5. Bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices clos, lorsqu'il s'agit d'une demande de crédit d'extension.
6. Justificatif du dépôt légal des comptes sociaux délivré par le Centre National du Registre de Commerce (CNRC).
7. Expertise et/ou documents justificatifs des travaux déjà réalisés et des travaux restant à réaliser.
8. Plan de financement

Documents Techniques

1. Permis de construire relatif au projet en cours de validité.
 2. Autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente.
 3. Planning de réalisation du projet.
Pour les dossiers de financement des opérations de promotion immobilières, les documents spécifiques à réclamer sont :
 1. L'organisation, les compétences et les moyens matériels que compte mettre en oeuvre le promoteur pour la réalisation de son projet immobilier.
 2. Les références professionnelles du bureau d'architecte chargé de la réalisation des plans d'architecture du projet immobilier.
 3. Un (01) jeu de plans du projet immobilier approuvés par la Direction de l'Urbanisme et de la Construction territorialement compétente ainsi que par le Centre du Contrôle Technique de la Construction (CCTC).
 4. Les copies des contrats de maîtrise d'œuvre (promoteur/bureau d'architecture) et de maîtrise d'ouvrage (promoteur/entreprise de réalisation).
 5. Le certificat de qualification et de classification professionnelle de l'entreprise chargée de la construction du projet immobilier.
 6. Les références professionnelles, les compétences et les moyens (humains et matériels) que compte mobiliser l'entreprise chargée de la construction du projet.
 7. Le devis descriptif, quantitatif et estimatif du projet.
- ### **Documents fiscaux**
1. Attestations fiscale et parafiscale dûment apurées.
 2. Un calendrier de remboursement des dus antérieurs relatif à la dette fiscale ou sociale arrêté par l'organisme concerné

Table de matières

Liste des abréviations.	I
Liste des tableaux.	II
Introduction	01
Chapitre 01 : Généralité sur les banques, entreprises et relation entre elle	03
Introduction.....	03
Section 01 : Notion de base sur les banques	03
1. Définition et rôle de la Banque	03
Historique	03
Définition.....	04
Le rôle de la Banque	04
2. Typologie de la banque	05
Banque centrale et Banque de second rang	05
La Banque centrale ou l’institut d’émission.....	05
La Banque de second rang ou bien la Banque commerciale	05
Banques généralistes et Banques spécialistes.....	05
Les Banques généralistes.....	05
Les Banques spécialistes... ..	05
Banques de dépôts-Banques d’affaires... ..	06
Banques de dépôts ou de crédits... ..	06
Banque d’affaires.....	06
3. Les fonctions de la banque	06
La collecte des dépôts... ..	06
La distribution des crédits.	06
La gestion de liquidité.....	07
Section 02: Notion de base sur l’entreprise	09
1. Définition et rôle de l’entreprise	09
Définitions de l’entreprise	09
Le rôle de l’entreprise	09
2. Typologie de l’entreprise.....	09
Sur le plan économique	10
En fonction de leur activité	10

En fonction de leur secteur économique	10
En fonction de leur taille (dimension) des entreprises... ..	10
Sur le plan juridique.....	11
Les entreprises privées... ..	11
Les entreprises individuelles.....	11
Les entreprises sociétaires... ..	11
a. L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL).....	11
b. La société en nom collectif (SNC).....	11
c. La société en commandite simple (SCS).....	12
d. La société à responsabilité limitée (SARL).....	12
e. La société par actions (SPA)	13
f. La Société en commandite par actions (SCA)	13
Les entreprises publiques... ..	13
Les entreprises mixtes... ..	13
3. fonctions de l'entreprise	14
La Fonction d'Approvisionnement.....	14
La Fonction Production... ..	14
La Fonction Financière	14
La fonction Personnel	15
La Fonction Commerciale et Marketing	15
La Fonction Recherche et Développement	15
Section 03 : La relation banque-entreprise	16
1. Les attentes de l'entreprise de sa banque	16
2. Les besoins de financement de l'entreprise	17
Le besoin de financement d'investissement.....	17
Le besoin de financement d'exploitation... ..	18
3.2. Le besoin en fonds de roulement BFR.....	18
3. Les attentes de la banque de son entreprise	19
La fidélisation comme facteur de génération de profit	20
L'évolution des relations banques clients... ..	20
Conclusion... ..	21
Chapitre 02 : Le Financement Bancaire.....	22
Introduction.....	22
Section 01 : Définition et caractéristique d'un financement Bancaire	22
1. Définition d'un financement bancaire	22
Juridiquement	22
Economiquement	22
2. Les caractéristiques du financement bancaire	23
La confiance	23
La durée.....	23
Le risque	23
La rémunération... ..	23

Section 02 : Les différents types de crédit Bancaire	24
1. Financement d'exploitation... ..	24
Les crédits par caisse.....	24
Les crédits par caisse globaux	24
Les crédits par caisse spécifique.....	25
Le crédit par signature.....	26
Les cautions... ..	27
Les crédits par acceptation... ..	29
Le crédit par aval	29
2. Financement d'investissement.....	29
Définition du financement d'investissement	29
Le crédit à moyen terme (CMT).....	29
Les crédits à moyen terme réescomptables	30
Les crédits à moyen terme mobilisables... ..	30
Les crédits à moyen terme directs.....	31
Les crédits à long terme (CLT).....	31
Le crédit bail (leasing)	31
Section 03 : Les risques et les garanties d'un crédit bancaire.....	32
1. Les risques d'un crédit bancaire	32
Les risques internes.....	32
Le risque de liquidité.....	33
La capacité à évaluer le risque.....	33
Les risques externes	33
Le risque d'immobilisation.....	33
Le risque de non-remboursement	33
Le risque d taux d'intérêt	33
2. Les garanties... ..	34
Sûretés réelles... ..	34
Le nantissement de fonds de commerce.....	34
Le nantissement de valeurs mobilières.....	34
Les sûretés immobilières... ..	35

Les sûretés personnelles...	35
Le cautionnement.....	35
L'aval	35
Conclusion.....	35
Chapitre 03 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la BNA	36
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	36
1. Historique de la BNA.....	36
2. Rôle de la BNA agence 589 aokas.....	37
3. Les différents services de la BNA agence -589-aokas.	37
Service administratif	38
Service engagement	38
Service étranger marchandise.....	38
Service caisse.....	38
Service contrôle	38
Service télé compensation.	38
4. Organigramme de l'agence BNA 589 aokas	39
Section 02 : Etude d'un dossier de crédit d'investissement.....	40
1. Montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	40
Identification du demandeur de crédit	40
Présentation du projet	40
Localisation du projet	40
Emplois Créés.....	40
Etude de la viabilité du projet.....	40
La fiabilité du projet.....	40
La Rentabilité du projet.....	41
2. Présentation chiffrée du projet d'investissement.....	41
Le Financement, les projections financières et la rentabilité économique.....	42
Evolution de la structure financière	43
Analyse financière par la méthode des ratios.	44

Analyse de la performance de client	45
Conclusion Générale	50
La bibliographe	
Les annexes	

Résumé

La banque dans sa fonction d'intermédiaire financier, joue un rôle capital dans la promotion et le développement de toute activité économique. C'est en exerçant son double rôle de collecteur de ressources et de distributeur de crédit que la banque s'impose comme pièce maîtresse sur l'échiquier économique. En effet, la croissance d'une économie est fonction des possibilités de crédit.

Chaque financement de projet d'investissement et d'exploitation nécessite certains procédures et critères de décision qui visent toujours, prévention contre les risques et garantir le remboursement des crédits d'investissement et d'exploitation accordés.

Le travail du banquier ne se limite pas seulement à une simple analyse et étude de la rentabilité du projet et de la solvabilité, la complexité d'appréhender les risques qui accompagnent toute opération d'octroi de crédit, fait que même s'il existe certaines étapes à suivre dans l'étude d'une demande de crédit. Le caractère commercial des banques Algériennes laisse ces dernières à s'intéresser beaucoup plus au remboursement de ses clients.

ملخص

يلعب البنك في وظيفته كوسيط مالي دوراً أساسياً في تعزيز وتطوير أي نشاط اقتصادي. من خلال ممارسة دوره المزدوج المتمثل في جمع الموارد وموزع الائتمان، أثبت البنك نفسه كمحور أساسي على الساحة الاقتصادية. في الواقع، يعتمد نمو الاقتصاد على إمكانيات الائتمان.

يتطلب كل تمويل لمشروع استثماري وتشغيلي إجراءات ومعايير معينة لصنع القرار والتي تهدف دائماً إلى منع المخاطر وضمان سداد إلتزامات الاستثمار والتشغيل الممنوحة.

لا يقتصر عمل المصرفي فقط على تحليل ودراسة بسيطة لربحية المشروع والملاءة المالية، وتعقيد إدراك المخاطر التي تصاحب أي عملية لمنح الائتمان، يعني أنه حتى لو كانت هناك خطوات معينة يجب إتباعها في دراسة طلب الائتمان. إن الطبيعة التجارية للبنوك الجزائرية تجعلها أكثر اهتماماً بتعويض زبائن

Abstract

The bank in its function of financial intermediary plays a capital role in the promotion and the development of any economic activity. It is by exercising its dual role of resource collector and credit distributor that the bank has established itself as a centerpiece on the economic scene. Indeed, the growth of an economy depends on the possibilities of credit.

Each investment and operating project financing requires certain decision-making procedures and criteria which always aim to prevent risks and guarantee the repayment of investment and operating credits granted.

The work of the banker is not limited only to a simple analysis and study of the profitability of the project and of the solvency, the complexity of apprehending the risks which accompany any operation of granting credit, means that even if there are certain steps to follow in the study of a credit application. The commercial nature of Algerian banks leaves them to be much more interested in reimbursing their customers.